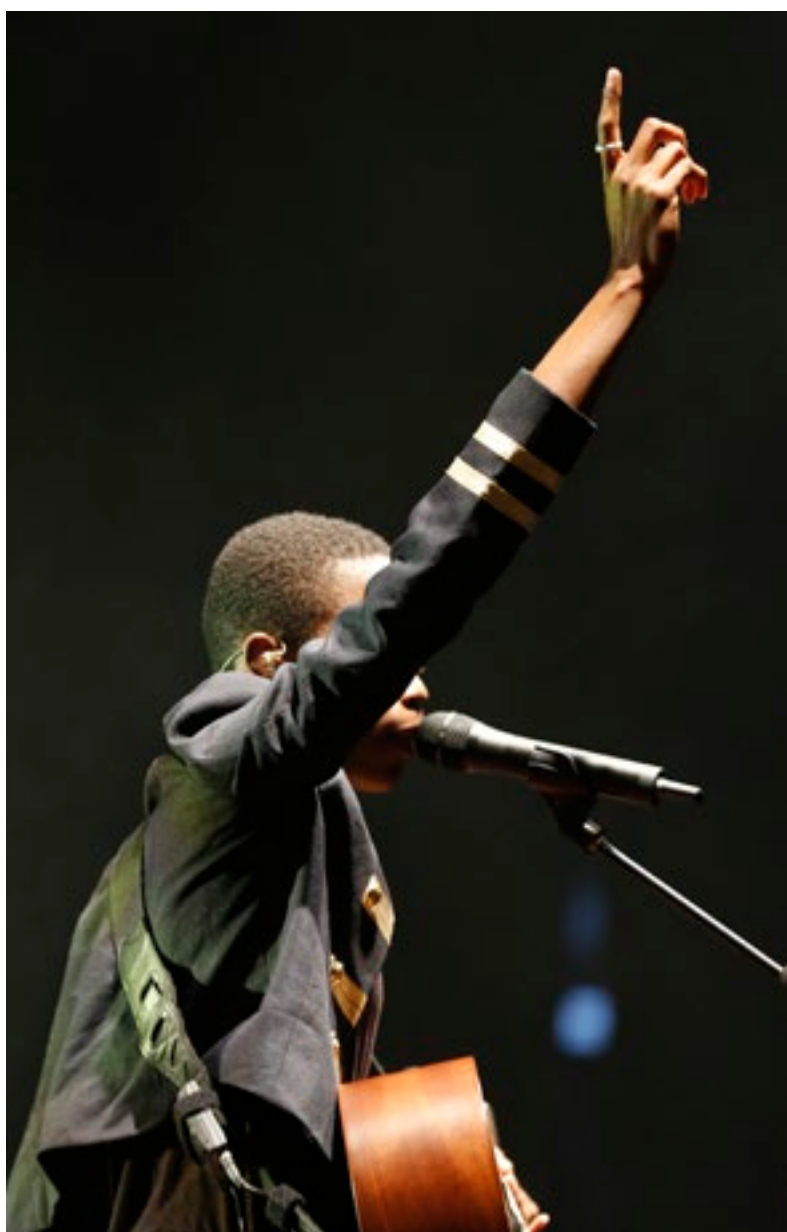


2014



2014

RAPPORT
DE GESTION



Festival du Chant du Gros, Le Noirmont

Couverture: Toutes les équipes juniors des Sports-Réunis, Delémont

CHANT DU GROS ET BCJ

Un sponsoring qui a grandi avec le festival

Les illustrations de notre Rapport de gestion sont tirées des multiples engagements de sponsoring de la BCJ tout au long de l'année. Vous découvrirez que nos soutiens sont nombreux et variés et se répartissent sur l'ensemble du canton du Jura. Cependant, un événement tient particulièrement à cœur des Jurassiens, c'est le Festival du Chant du Gros. La Banque Cantonale du Jura soutient cette importante manifestation depuis une quinzaine d'années, alors que les premiers échanges remontent à plus loin encore. Un sponsoring qui a grandi avec le festival. **«Plus qu'un sponsoring, un partenariat s'est développé avec la BCJ»**, affirme Gilles Pierre. Qui d'autre que la banque des Jurassiens pour nouer un partenariat avec le festival des Jurassiens?

Pour compléter la préface de notre rapport de gestion, nous avons donné la parole à **Gilles Pierre**, boss du festival, pour un entretien exclusif.

Depuis sa création en 1992, le festival n'a eu de cesse de se développer. A-t-il été aisé de trouver les soutiens nécessaires pour le montage des budgets?

GP: Les festivals qui se tiennent dans des grandes villes ou à proximité d'elles peuvent se contenter de quelques partenaires, mais de quelques partenaires très importants. De notre côté, nous bénéficions du soutien de nombreux partenaires de taille plus modeste. Etre dans une petite région fait que les gens sont attachés aux événements qui s'y déroulent. Cela est vrai pour les entreprises qui nous soutiennent, tout comme pour les bénévoles. Tous sont vraiment fiers de participer au succès du festival.

Quels sont vos principales dépenses?

GP: A peu près un tiers de notre budget va à la programmation. Un autre tiers environ va à l'infrastructure avec la sonorisation et les lumières. Le reste est réparti entre la sécurité, les salaires, la décoration, la publicité, etc.

Et du côté des recettes?

GP: Les entrées représentent le gros des rentrées. Viennent ensuite le sponsoring et le mécénat. Les boissons et les repas arrivent en troisième position.

Cependant, nous tenons à être stricts pour respecter certains principes qui nous sont chers: la gratuité du festival pour les enfants jusqu'à 16 ans, un prix d'entrée en dessous de 50 francs, les abonnements à un prix modeste avec une entrée à Rock Oz'Arènes ou encore les transports gratuits pour les gens qui souhaitent regagner leurs pénates. Pour nous, cette accessibilité est une carte d'identité du Chant du Gros.

Comment s'est construit le partenariat avec la BCJ?

GP: Les premiers contacts remontent à longtemps. Officiellement, le sponsoring a débuté il y a une quinzaine d'années. Au fil des années, nous avons développé une relation de partenaires. La BCJ nous soutient financièrement, mais c'est important pour nous qu'elle s'approprie le festival pour en bénéficier elle aussi. Indirectement, nous y gagnons encore davantage en rayonnement.

L'engagement de la BCJ dans les multiples événements culturels et sportifs du canton démontre notre intérêt également pour toutes les personnes qui s'engagent avec passion et enthousiasme pour faire vivre la vie culturelle et sportive de notre canton. Nous sommes fiers de les soutenir.

SOMMAIRE

1. Message aux actionnaires, chiffres clés, et reflets conjoncturels	7
2. Rapport annuel 2014	13
3. Gouvernance d'entreprise	23
4. Organisation de la Banque	37
Organes de la Banque	38
Direction et cadres	39
Organigramme	40
5. Comptes annuels au 31 décembre 2014	41
Compte de résultat	43
Bilan	44
Tableau de financement	46
6. Annexe aux états financiers	47
7. Rapport de l'Organe de révision	69
8. Propositions du Conseil d'administration	73
9. Adresses	75

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

CHIFFRES CLÉS

REFLETS CONJONCTURELS



Les Foulées de l'ARCOM organisées par la FSG Bassecourt

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Permettez-nous d'emblée d'adresser nos plus vives félicitations et nos chaleureux remerciements aux collaboratrices et aux collaborateurs de la Banque Cantonale du Jura pour le travail extraordinaire qu'ils ont accompli tout au long de l'année 2014. A ce titre, deux performances de choix sont à mettre en évidence.

Premièrement, les résultats de l'exercice 2014 peuvent être qualifiés d'excellents. Ainsi, le bénéfice brut dépasse à nouveau les 20 millions de francs et constitue la deuxième meilleure performance de l'histoire de la banque. Quant au bénéfice net, il franchit pour la première fois la barre des 9 millions de francs.

Reflet de cette réussite, la progression des crédits à la clientèle s'élève à quelque 127 millions en 2014. Elle répond à notre volonté stratégique d'accroissement de nos parts de marché et confirme que toujours plus de Juraissiens et de Juraissiennes s'approprient notre slogan « Ma banque ».

Deuxième sujet de satisfaction, la migration informatique réalisée le 31 décembre 2014 a été couronnée de succès. La Banque Cantonale du Jura bénéficie ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2015, de la plateforme informatique Finnova déjà opérationnelle auprès d'une centaine de banques, dont les banques cantonales de Fribourg, Neuchâtel, Genève et Valais. Ce changement technologique majeur a nécessité en 2014 près de 4'000 jours/hommes de travail et plus de 500 journées de formation pour les collaboratrices et les collaborateurs de la banque. La gageure consistait à ce que toute l'énergie déployée dans ce projet ne prêterait que de façon marginale la marche des affaires de la banque. Assurément, le pari a été gagné.

Grâce à ces belles performances, le Conseil d'administration est en mesure de proposer à l'Assemblée générale le versement d'un dividende de 5,4 millions de francs, le même que celui de l'année dernière qui représentait le niveau le plus élevé payé par la Banque.

Bémol dans ce concert de louanges, l'année 2015 n'a pas débuté sous les meilleurs auspices. Tout d'abord l'apparition de taux négatifs sur les marchés va exercer une pression sur les marges d'intérêts pour les opérations de crédit, ce qui provoquera inmanquablement une baisse des revenus d'intérêts.

En parallèle, l'abandon par la BNS du cours de change plancher EUR/CHF a déclenché dans un premier temps une onde de choc sur les marchés financiers. C'est ensuite la conjoncture économique qui risque de se dégrader. Les secteurs économiques liés à l'exportation seront les premiers touchés.

Dans ce contexte difficile, la Banque Cantonale du Jura aura pour ambition de relever le nouveau défi qui se présente à elle. Elle aura en particulier à cœur d'accompagner les entreprises à passer le cap de cette nouvelle période tumultueuse, dans le respect bien évidemment d'une saine gestion.

Nous ne saurions terminer ce message sans adresser nos plus sincères remerciements à nos chers actionnaires et à nos chers clients pour le soutien et la confiance qu'ils nous témoignent.



Paul-André Sanglard

Président du Conseil
d'administration



Bertrand Valley

Directeur général

CHIFFRES CLÉS

1

	2010	2011	2012	2013	2014
Bilan (en millions de francs)					
Total du bilan	2'104	2'231	2'276	2'361	2'575
Avances à la clientèle	1'836	1'953	2'043	2'131	2'259
Dépôts de la clientèle	1'477	1'548	1'565	1'627	1'697
Fonds propres (après répartition) <i>sans la Réserve spécifique « Migration informatique »</i>	182,4	189,8	199,3 196,3	208,8 202,9	213,4 209,4
Résultats (en millions de francs)					
Revenus d'intérêts	28,3	27,9	29,0	29,1	30,0
Commissions	10,1	9,4	8,9	9,3	9,1
Résultat de négoce	2,3	2,9	3,7	4,1	4,0
Total des produits	41,9	41,6	43,4	44,7	45,0
Charges d'exploitation	23,3	23,5	23,4	24,0	24,2
Bénéfice brut	18,6	18,1	20,0	20,7	20,8
Bénéfice net	8,3	8,4	8,6	9,0	9,0
Dépôts titres de la clientèle (en millions de francs)					
	1'574	945	926	864	826
Effectif total (en unités de travail à plein temps)					
	108,4	112,0	111,1	118,8	120,5
Ratios (en %)					
Fonds propres / Total du bilan	8,7	8,5	8,8	8,8	8,3
Couverture des fonds propres exigibles y compris volant anticyclique (1% en 2013 ; 2% en 2014) <i>sans la réserve spécifique « Migration informatique »</i>	198	199	200 197	198 192	184 181
Bénéfice brut / Fonds propres	10,2	9,5	10,0	9,9	9,8
Charges / Produits	56	56	54	54	54
ROE (avant impôts et dotation aux fonds propres)	9,2	8,8	9,5	9,5	9,2
Données par action (en CHF)					
Fonds propres	60,8	63,3	66,4	69,6	71,1
Bénéfice brut	6,2	6,0	6,7	6,9	6,9
Résultat net	2,8	2,8	2,9	3,0	3,0
Dividende	1,70	1,70	1,70	1,80	1,80
P/E ratio (avant dotation aux fonds propres)	14	15	13	12	11
Données boursières (en francs)					
cours le plus haut	70,00	70,00	68,50	68,55	68,50
cours le plus bas	57,00	58,05	58,00	59,50	58,00
clôture	58,55	60,05	62,70	63,50	59,50
Capitalisation boursière (en milliers de francs)					
	175'650	180'150	188'100	190'500	178'500
Nombre d'actions					
	3'000'000	3'000'000	3'000'000	3'000'000	3'000'000

REFLETS CONJONCTURELS

Au début de l'année 2014, on prévoyait une augmentation lente mais constante de la croissance mondiale. La zone euro, grâce notamment à une activité économique solide aux Etats-Unis, devait sortir de la récession. Sa croissance était alors évaluée à 1.1% pour 2014.

La Suisse, quant à elle, devait bénéficier d'une croissance de son PIB de 2%. Les efforts déployés pour renforcer sa compétitivité sur fond de franc surévalué, une demande interne se maintenant à un niveau élevé et une progression des exportations expliquaient la bonne forme de notre pays.

A l'heure du bilan, nous constatons que la Suisse a su tirer son épingle du jeu dans un environnement de marché difficile. Malgré un 2ème trimestre en-dessous des attentes, la conjoncture suisse est restée favorable avec une croissance du PIB de 1.8% pour 2014. La politique de la BNS, en maintenant un taux plancher à 1.20 EUR/CHF, a permis de protéger l'économie suisse des effets du franc fort. Les entreprises, en renforçant une fois de plus leur compétitivité, ont affiché de bons résultats. Le taux de chômage est resté stable sur la période. A la fin de l'année, ce dernier s'élevait à 3.4% en diminution de 0.1% par rapport à l'année dernière.

Malgré des prévisions économiques encourageantes en début d'année 2014, la zone euro est restée embourbée dans la crise économique, la France et l'Allemagne n'ayant pas pu jouer leur rôle de locomotive de la croissance. Le spectre de la déflation a dicté les décisions de la BCE durant l'année 2014 avec notamment l'introduction de taux d'intérêt négatifs au mois de juin et la décision de prendre de nouvelles mesures non conventionnelles de politique monétaire telles que l'« assouplissement quantitatif » en janvier 2015. Les prévisions de croissance du PIB n'ont cessé d'être révisées à la baisse pour s'établir en décembre à 0.8%. Le taux de chômage est resté élevé, augmentant la pression à la baisse sur les prix.

Les Etats-Unis confirment leur bonne santé économique. La croissance a été solide durant l'année écoulée. Elle devrait atteindre plus de 2.2%. Le taux de chômage a également baissé passant en-dessous de 6%. A titre de comparaison, ce même taux s'établissait à plus de 9% en décembre 2010. Dans ce contexte, la Fed n'a cessé de normaliser sa politique monétaire en ramenant à zéro les achats sur les marchés obligataires, achats qui avaient pour objectif de soutenir la croissance. Elle considère, par conséquent, que la reprise est suffisamment solide.

En Chine, la croissance économique a ralenti à son plus bas niveau depuis vingt-quatre ans à 7.4%. La baisse des ventes de logements a durement pesé, puisque ce secteur représente la moitié du PIB chinois si l'on inclut les industries qui lui sont liées telles que la métallurgie et les machines de construction.

Un des effets économiques marquants durant cette année 2014 a été l'introduction de taux d'intérêt négatifs de la part de la BNS pour faire face aux pressions grandissantes sur le franc suisse. En effet, les incertitudes persistantes sur les marchés européens liées à la crise en Russie ont clairement poussé les investisseurs à privilégier les valeurs refuges telles que le franc suisse.

En Europe, l'introduction de taux d'intérêt négatifs n'a malheureusement pas permis de relancer la croissance ni même d'inverser la tendance baissière de l'inflation. Le taux de chômage restait également élevé, l'Espagne et la Grèce, avec respectivement 24% et 26% faisant figure de mauvais élèves.

L'évolution des taux de rendement en 2014 était à nouveau en baisse. Le taux d'intérêt à 10 ans, de 1.6% à la fin de l'année 2013, n'a cessé de baisser pour s'établir en-dessous de 0.50% en décembre 2014, favorisant la crois-

Evolution des monnaies par rapport au CHF



sance des marchés immobilier et hypothécaire. Afin de contrer ce phénomène, le Conseil fédéral annonçait le relèvement du volant de fonds propres anticyclique.

En Europe, la tendance sur les taux est identique. Les politiques monétaires accommodantes des banques centrales ont expliqué cette situation.

Concernant la région jurassienne, la situation en 2014 a été favorable. Le secteur secondaire, représentant la moitié de notre PIB, est resté globalement dynamique. Les entreprises ont su s'adapter à la situation 1 EUR pour 1.20 CHF en augmentant leur compétitivité. Elles ont une fois de plus rencontré le succès durant cette année.

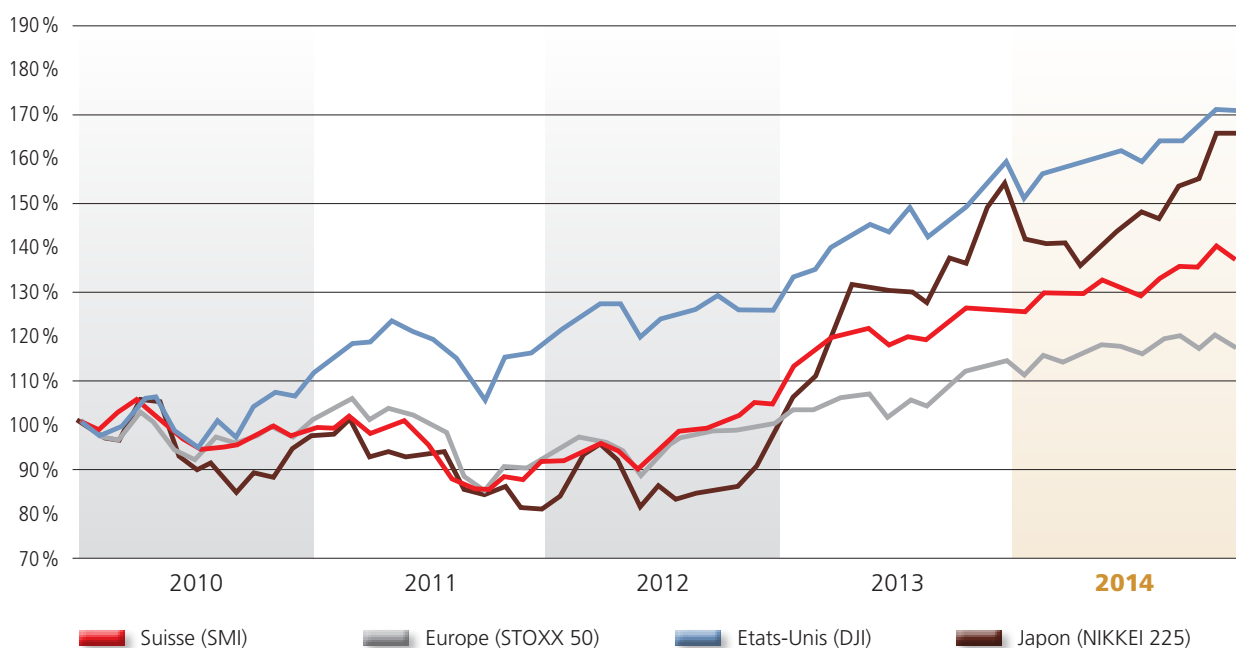
Le taux de chômage a baissé de 0.2% par rapport à décembre 2013 pour s'établir à 4.1% à fin 2014.

Les perspectives 2015 semblent plus moroses pour l'économie mondiale avec de fortes disparités entre les Etats. Si la croissance aux Etats-Unis semble solide et stable, il n'en va pas de même pour la zone euro. L'inflation extrêmement basse a forcé la BCE à prendre des mesures de politique monétaire inédites. Ces mesures devraient à terme relancer l'investissement et la consommation, mais une interrogation subsiste malgré tout quant à leur efficacité. En effet, la BCE ne pourra pas à elle seule enrayer les difficultés économiques. Les Etats membres devront également continuer sur la voie des réformes afin de relancer la croissance.

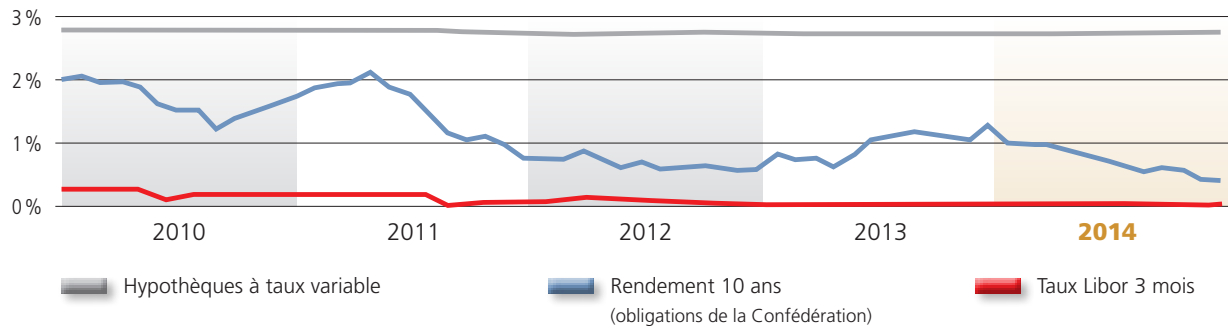
En Suisse, l'abaissement, en janvier 2015, des taux négatifs de -0.5% suivi de l'abandon du taux plancher a fait l'effet d'une bombe pour la place

économique suisse. Cette nouvelle politique monétaire laisse présager un fort ralentissement de la croissance helvétique, voire même une récession durant l'année 2015. L'appréciation du franc provoquera une nette baisse des exportations de nos entreprises. Par effet boule de neige, la production et les investissements des entreprises devraient également diminuer. Les perspectives en matière de chômage ne sont pas non plus réjouissantes puisqu'une augmentation du taux est prévue pour les deux prochaines années.

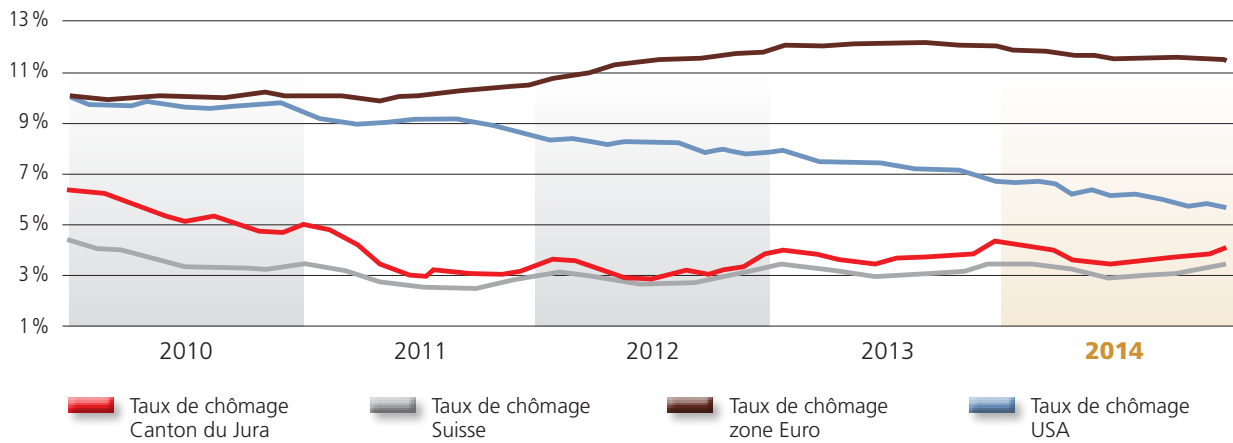
Evolution des marchés boursiers



Evolution des taux d'intérêt en CHF



Evolution du taux de chômage



RAPPORT ANNUEL 2014



Marché-Concours, Saignelégier

INTRODUCTION

Les problèmes majeurs qui affectent le monde économique depuis maintenant plusieurs années ont généralement perduré durant l'exercice 2014. C'est notamment le cas pour l'Europe où la plupart des pays continue à se débattre dans les difficultés, difficultés encore accrues par la crise ukrainienne et ses conséquences économique-politiques. Ailleurs, il faut heureusement relever que des signes d'amélioration sont apparus, principalement aux Etats-Unis. La croissance de la première économie du monde a en effet regagné de la vigueur, dépassant à nouveau largement la barre des 2%.

Face à cette conjoncture qui demeure incertaine, le monde bancaire continue à connaître des heures difficiles qui le contraignent à relever des défis qui se succèdent à un rythme soutenu. Cela est notamment le cas pour les banques helvétiques, qui, outre un contexte général compliqué, doivent toujours faire face aux incessantes attaques menées contre la place financière suisse. A cela s'ajoute un accroissement continu de la réglementation qui exerce une pression à la hausse sur les charges d'exploitation et une nouvelle chute des taux d'intérêt qui entraîne une réduction des marges qui pourrait devenir problématique pour certains instituts financiers.

MARCHE DES AFFAIRES

Dans cet environnement global plutôt tourmenté, la Banque Cantonale du Jura a remarquablement tiré son épingle du jeu en réalisant de très bons résultats pour l'exercice 2014.

Véritable baromètre de l'évolution des affaires, le bénéfice brut enregistre une légère progression, s'établissant à CHF 20,81 millions (+0,6% par rapport au résultat de 2013).

Le bénéfice net réalisé en 2014 (9 millions) est quasiment identique à celui de l'exercice précédent, la hausse étant de 0,2%. Il faut signaler qu'il s'agit une nouvelle fois du meilleur résultat net obtenu dans l'histoire de notre établissement.

La hausse du total du bilan constitue un autre fait significatif à relever pour l'exercice sous revue. Au 31 décembre 2014, ce total se montait à 2,57 milliards (+9,1% par rapport au 31 décembre 2013). Il s'agit ici également d'une somme record pour notre banque.

Ainsi, les chiffres dégagés en 2014 témoignent dans leur ensemble de la bonne santé financière de la BCJ et démontrent que notre établissement est également capable de réaliser de bons résultats dans les périodes de conjonctures économique et financière frappées d'incertitudes.

COMPTE DE RÉSULTAT

Autre sujet de satisfaction: le total des revenus de la Banque a enregistré une évolution positive par rapport au chiffre de l'exercice précédent.

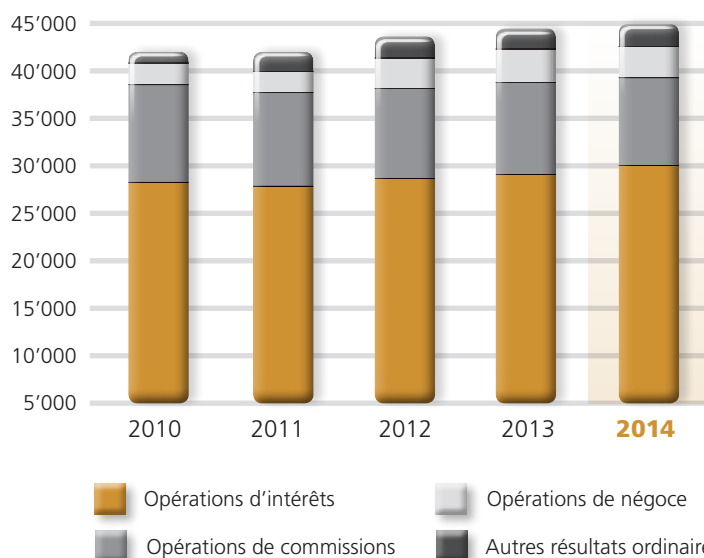
Cette évolution est imputable au résultat des opérations d'intérêt qui affiche une hausse de 0,92 million (+3,15%). Cette dernière est principalement liée à la progression significative des avances à la clientèle durant les quatre dernières années, la marge moyenne continuant quant à elle à être sous pression, notamment en fonction du niveau particulièrement bas des taux d'intérêt. Par ailleurs, on rappellera que le résultat des opérations d'intérêt comprend la charge annuelle liée à la rémunération de la garantie de l'Etat (charge de 0,69 million pour l'exercice 2014).

Le résultat des opérations de commissions et des prestations de services est lui en léger recul, recul qui se chiffre à 0,24 million (-2,6%). Ce résultat est principalement dû à la nouvelle baisse des taux de rendement sur les titres de créance, ce qui a conduit de nombreux investisseurs à différer les réinvestissements lors de remboursements obligatoires. Le volume d'opérations sur obligations en a naturellement été affecté.

Le résultat des opérations de négoce accuse lui aussi une légère diminution de 0,15 million (-3,5%). Cette évolution est due à un bénéfice moindre sur les opérations de change et sur le résultat des opérations de titres menées pour le compte propre de la banque. Il faut cependant relever que ce résultat reste à un niveau historique élevé, le chiffre de 2013 constituant un record absolu.

De même, les autres résultats ordinaires enregistrent une diminution de 0,22 million (-10,6%), qui s'explique notamment par une baisse consécutive du résultat de la rubrique des immeubles, ainsi que par un recul du produit des participations permanentes détenues par la banque.

Répartition des produits (en milliers de CHF)



BILAN

Globalement, les produits d'exploitation se montent à 45 millions, chiffre en hausse de 0,31 million par rapport à l'exercice 2013 (variation de +0,7%).

Les charges d'exploitation s'établissent à 24,2 millions, accusant une hausse de 0,19 million (+0,78%). Cette hausse, très modérée, est essentiellement imputable aux charges de personnel suite au renforcement des effectifs des équipes de vente, mais aussi du secteur informatique en vue de la migration qui s'est déroulée au terme de l'année 2014.

Les amortissements courants sont très légèrement inférieurs à ceux de l'exercice antérieur (-0,02 million). A cela s'ajoutent les amortissements pour un montant de 5,62 million des dépenses liées à la migration informatique. A relever que cette dernière charge est compensée par une dissolution équivalente de la réserve « migration informatique », dissolution comptabilisée sous la rubrique des produits extraordinaires.

Le montant du poste des correctifs de valeurs, provisions et pertes s'établit à 0,83 million. Il est certes en augmentation par rapport à 2013 où il atteignait 0,4 million, mais reste historiquement sur des niveaux très bas. Ce bas niveau s'explique notamment par la bonne qualité du portefeuille de crédit qui nécessite un faible besoin de provisionnement pour risques de défaillance.

Quant aux charges extraordinaires, il s'agit exclusivement de la dotation aux réserves pour risques bancaires généraux (dotation totale de 6,7 millions, dont 3,7 millions à la réserve « migration informatique »), réserves qui, il faut le rappeler, sont considérées comme fonds propres.

Depuis plusieurs années, le total du bilan s'accroît de manière significative. L'exercice 2014 ne fait pas exception à la règle, puisque la hausse enregistrée se chiffre à 214 millions. Au 31 décembre 2014, le bilan de la BCJ se montait ainsi à 2,57 milliards, ce qui constitue un nouveau record depuis la création de la banque.

Au niveau de l'actif, on soulignera la forte progression du poste des créances hypothécaires (+110,7 millions, plus forte hausse depuis 20 ans). Egalement en hausse, les créances sur la clientèle montent de 17,1 millions. On relèvera encore l'accroissement conséquent du poste des liquidités (+47,2 millions). Cela présage de montants de liquidités qui seront sans doute fréquemment accrus dans le futur, en fonction des nouvelles exigences légales en matière de liquidités qui sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2015.

Signalons encore que la hausse des autres actifs (+14,5 millions) est essentiellement le résultat de la variation de la valeur de remplacement nette des instruments financiers dérivés.

Les autres postes de l'actif n'ont pas enregistré de variations particulièrement significatives.

Au passif du bilan, il faut en premier lieu mettre en évidence la progression des engagements envers la clientèle sous forme d'épargne, qui se chiffre à quelque 29,4 millions. Cette hausse s'explique avant tout par des remboursements de positions en obligations détenues par la clientèle et non réinvesties sur les marchés en fonction du niveau particulièrement bas des taux d'intérêt.

Les autres engagements envers la clientèle ont également progressé de manière significative (+33,9 millions).

Autre hausse une nouvelle fois très importante, celle des prêts de la

Centrale des lettres de gage, qui se monte à 91 millions. Cette évolution s'explique par la volonté de la banque, concrétisée depuis plusieurs années maintenant, d'assurer un financement à long terme de ses opérations actives, notamment de ses prêts hypothécaires, en souscrivant à ce type d'emprunts à des conditions d'intérêt particulièrement favorables en cette période de taux historiquement bas.

Malgré l'augmentation conséquente des dépôts de la clientèle et des prêts de la centrale des lettres de gage, la hausse marquée de l'actif du bilan a nécessité un besoin complémentaire de financement qui s'est fait au travers des engagements envers les banques qui progressent de 40,9 millions, pour s'établir à 58,5 millions. Ce poste demeure toutefois nettement inférieur à son niveau d'il y a quelques années, puisqu'il se situait encore à quelque 170 millions à fin 2010.

On notera également l'augmentation de 9,9 millions des autres passifs, due pour l'essentiel à l'accroissement de la valeur de remplacement négative des instruments financiers dérivés souscrits par la Banque et destinés à la couverture du risque de taux lié aux avances à la clientèle.

Nous soulignerons encore que le ratio de financement des avances à la clientèle par les dépôts de la clientèle a légèrement baissé, passant de 76,3% à 75,1%. Cette baisse est à mettre en relation avec la hausse marquée des avances à la clientèle. Dans la mesure où le solde de l'augmentation de ces avances a été plus que largement financé par des fonds à long terme liés aux prêts de la Centrale des lettres de gage, l'équilibre financier du bilan est assuré.

L'évolution des autres postes du passif du bilan est nettement moins conséquente et ne suscite pas de commentaires particuliers.

GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE

Tout en jouant pleinement son rôle de soutien à l'économie cantonale, la Banque est particulièrement soucieuse de maîtriser les risques qu'elle prend dans le cadre de ses activités. Citons en premier lieu les risques de défaillance liés aux avances octroyées à la clientèle. La Banque exerce dans ce cadre un suivi régulier et rigoureux de la qualité du portefeuille existant.

Les risques susceptibles d'affecter le fonctionnement efficace et les résultats d'un établissement bancaire ne se limitent évidemment pas aux seuls risques de défaillance des débiteurs. Les risques liés à l'évolution future des taux d'intérêts sont également importants, tout comme les risques de marchés et les risques opérationnels.

Ainsi, la Banque accorde une attention particulière au risque de taux afin de gérer au mieux le refinancement temporel de ses opérations actives et plus particulièrement la part des prêts à taux fixes qui représente plus de 90 % du total du portefeuille hypothécaire

de l'établissement. Pour suivre et gérer sa structure du bilan, la banque utilise des outils informatiques performants, d'une part, et d'autre part, elle s'est fixée des limites en termes de niveau de fonds propres, de capacité de risques, de rendement prévisionnel et de gaps sur les durées résiduelles. De plus, elle collabore avec un institut spécialisé, SunGard AG, société qui intervient en qualité de consultant technique dans le domaine de l'ALM (Asset & Liability Management).

Pour limiter les risques de marché, la banque a institué un système de limites qui font l'objet de contrôles périodiques.

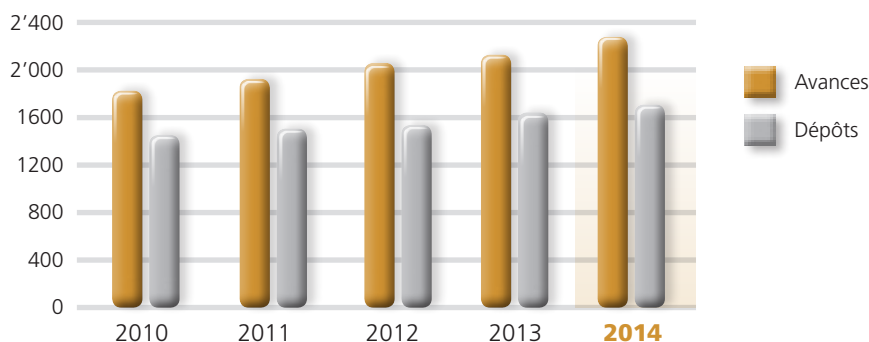
Quant aux risques opérationnels, la banque les a répertoriés dans un plan de contingence qui est revu annuellement. Par ce plan, la banque souhaite recenser tous les risques opérationnels dans le but de définir les mesures à prendre et assurer leur suivi. C'est pourquoi la Banque adapte régulièrement ses processus internes visant à

maîtriser et à réduire, dans la mesure du possible, ce type de risque en instaurant un système de contrôle interne permanent et régulièrement adapté en fonction du besoin et/ou des nouveautés mises en application.

Pour les risques majeurs, la Banque a élaboré un plan de secours afin d'assurer le service à la clientèle, de permettre l'activité des collaborateurs, d'éviter la défaillance due à un manquement et finalement de limiter les conséquences financières pour la Banque.

A ce titre, l'informatique constitue un domaine majeur où les risques potentiels sont importants. La Banque s'appuie depuis sa création sur le groupe RTC (Real-Time Center) SA, à Berne, exploité depuis 2010 par Hewlett Packard (HP) Suisse GmbH, sous le nom HP Banking Service Center Berne. Au 1^{er} janvier 2015, la BCJ a migré sur sa nouvelle plate-forme informatique et rejoint la communauté des banques utilisant le logiciel Finnova.

Couverture des avances à la clientèle par les fonds de la clientèle (en millions de CHF)



OPÉRATIONS DE CRÉDITS ET MARGE D'INTÉRÊTS

Globalement, les avances à la clientèle ont progressé d'environ CHF 127,8 millions durant l'exercice sous revue. Cette hausse, avant tout due à l'augmentation des créances hypothécaires, est une des plus fortes qu'ait enregistrées la banque depuis sa création. Il est d'autre part important de relever qu'elle s'est réalisée sans modification des normes d'avances appliquées par notre institut.

Le volume brut des nouvelles avances octroyées à la clientèle en 2014 s'est fixé quant à lui à quelque 290 millions. Ce chiffre est en ligne avec ceux des deux années précédentes qui étaient situés entre 280 et 290 millions. Son importance démontre que la BCJ continue à jouer pleinement son rôle de soutien à l'économie régionale, tout en respectant naturellement les préceptes d'une saine gestion. La banque a également pour principe d'accompagner les entreprises jurassiennes fondamentalement saines, lorsqu'elles connaissent des passages plus difficiles en raison notamment d'une conjoncture défavorable telle que celle que nous avons encore récemment vécue et que nous pourrions à nouveau connaître dans les prochains mois.

En matière d'évolution des taux d'intérêt sur le marché suisse, après le rebond enregistré en 2013, les taux sont repartis à la baisse en 2014. De nouveaux planchers historiques ont été atteints, les taux passant même pour certaines périodes en territoire négatif ! Au début 2015, cette tendance s'est encore accentuée suite à l'abandon du taux de change plancher CHF/EURO par la Banque nationale.

Au niveau des conditions appliquées à la clientèle, notre banque a maintenu son taux hypothécaire variable de référence pour les immeubles d'habitation à 2,875%.

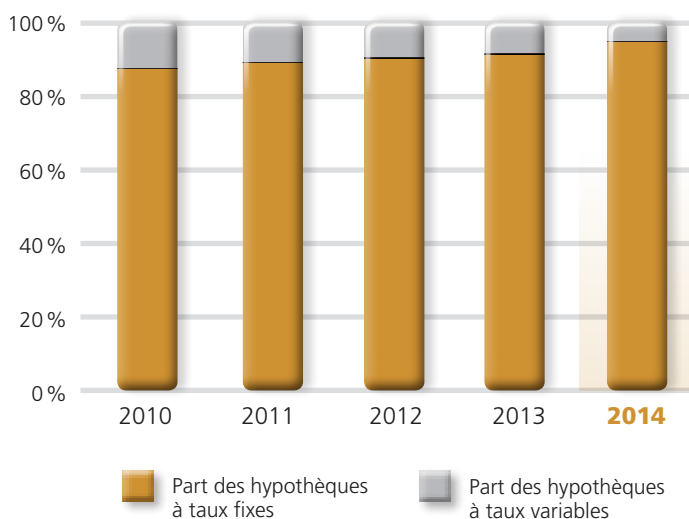
Il faut toutefois rappeler que ce taux de référence n'a plus grande signification, dans le sens où le bas niveau des taux a conduit la très grande majorité des clients à conclure des contrats à terme fixe à des conditions particulièrement attractives. Ainsi, en 2014, la part des hypothèques à taux fixe dans le portefeuille global de la Banque s'est encore accrue, passant de 95% à 96,5%, soit la proportion la plus élevée jamais atteinte depuis la création de la Banque.

Cette composition du portefeuille hypothécaire exige que la banque soit particulièrement attentive à la structure de son refinancement et à la maîtrise de son risque de taux. Elle se doit notamment d'assurer une congruence minimale des échéances entre les actifs et les passifs de son bilan. Pour ce faire, elle utilise les moyens traditionnels de refinancement, mais aussi des instruments financiers dérivés tels que les IRS (Interest Rate Swap) ou les CAPS.

Principalement grâce à la hausse sensible du volume des créances hypothécaires (+110,7 millions), le résultat des opérations d'intérêt a progressé de 0,92 million (+3,15%) par rapport au résultat 2013. Il faut relever que cette hausse ne s'est pas faite au détriment de notre clientèle, les marges moyennes appliquées sur les différentes catégories de prêts et crédits étant restées quasiment identiques, ceci dans le souci d'offrir des conditions d'intérêt favorables et compétitives.

Il faut également signaler que suite à la révision de la loi sur la Banque cantonale du Jura, le résultat des opérations d'intérêt tient compte d'une charge annuelle de 0,69 million au titre de la rémunération de la garantie octroyée par l'Etat.

Part des hypothèques à taux fixes et variables



OPÉRATIONS DE COMMISSIONS, NÉGOCE ET AUTRES PRODUITS ORDINAIRES

Globalement les bourses ont connu une année 2014 plutôt favorable. Les bourses d'actions ont, à l'exception notable de certains marchés européens et émergents, enregistré des performances positives. Avec la baisse des taux d'intérêt, les marchés obligataires ont eux aussi clôturé sur de bonnes performances. A contrario, la déception est venue du marché des matières premières, puisque des valeurs comme le pétrole se sont littéralement effondrées, reculant en l'espace de quelques mois de plus de 50%.

Sur le marché des changes, la situation sur les principales devises a été relativement contrastée. L'euro s'est retrouvé sous pression, alors que le dollar américain a progressé. On relèvera encore que certaines monnaies liées aux matières premières, telle la couronne norvégienne, ont perdu du terrain.

A quelques rares exceptions, les performances obtenues sur les différentes structures de portefeuilles de titres ont été positives. En fait, seuls certains portefeuilles, largement exposés aux matières premières ou aux marchés émergents, ont bouclé sur des résultats négatifs.

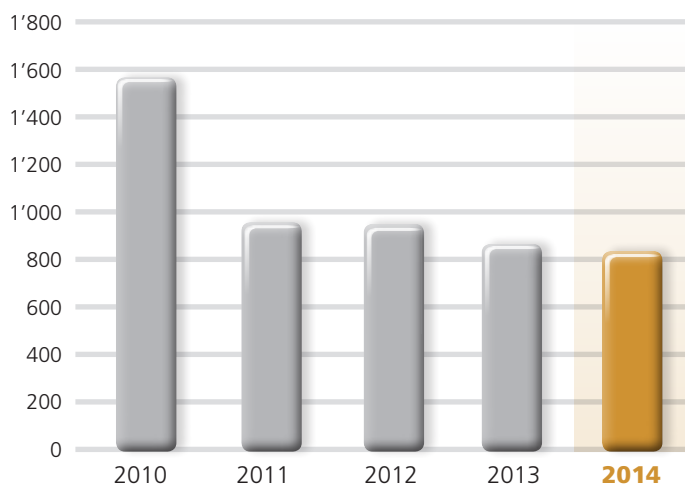
Malgré le contexte boursier dans l'ensemble plutôt favorable, de nombreux investisseurs ont continué à faire preuve d'une certaine prudence dans leur politique de placement. Il faut par ailleurs relever que le niveau toujours plus bas des taux et le passage en zone négative des taux de rendements de nombreuses obligations n'incitent pas à investir en titres de créances et conduisent à conserver une part importante de liquidités. Ce phénomène explique que le volume des dépôts de titres de la clientèle ait reculé par rapport à 2013, se fixant à 826 millions (-4,4%).

Ce dernier phénomène, ainsi que l'évolution du cadre réglementaire qui touche l'activité de gestion de fortune provoquent un recul des revenus de ce secteur d'activité. Pour 2014, le recul du résultat des opérations de commissions reste toutefois modeste, puisqu'il se limite à 0,24 million, soit une baisse de 2,6% par rapport à celui de 2013.

Le résultat des opérations de négoce affiche lui aussi une baisse limitée de 0,15 million par rapport à 2013 (-3,52%). Ce résultat s'explique principalement par un recul du résultat de l'activité de change. Par contre, le bénéfice réalisé sur opérations sur devises a nettement progressé franchissant pour la première fois la barre des 2 millions.

Quant à la variation de la rubrique des autres résultats ordinaires (-0,22 million), elle est principalement due à une baisse sensible du résultat des immeubles. Il faut cependant relever qu'en 2013, ce dernier résultat avait été très élevé en raison de la vente de divers objets.

Evolution des dépôts titres (en millions de CHF)



PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS

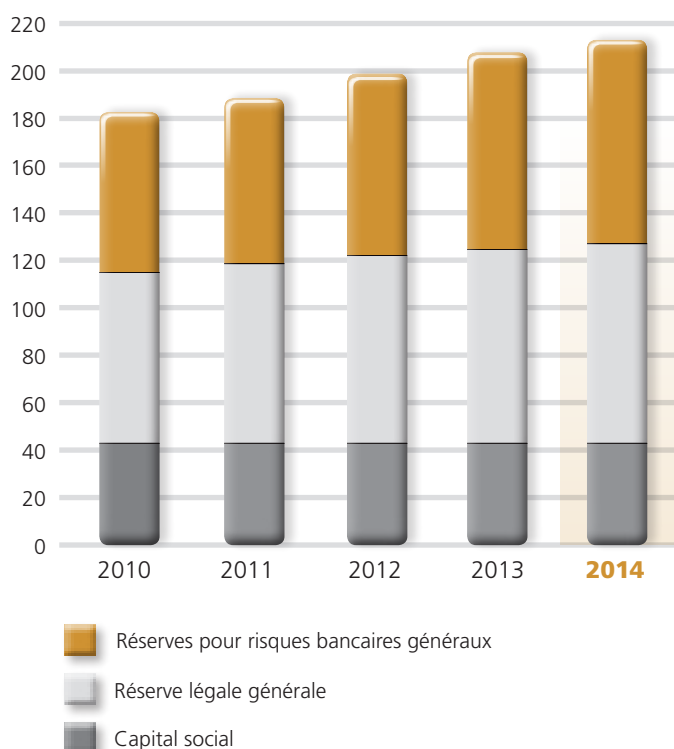
La rubrique «correctifs de valeurs, provisions et pertes» enregistre une hausse par rapport à l'année précédente. La dotation nette additionnelle se limite toutefois à 0,83 million en augmentation de 0,43 million par rapport à l'exercice précédent. En comparaison historique sur les 20 dernières années, cette charge additionnelle demeure faible.

A relever que les nouvelles provisions constituées comprennent un montant destiné à couvrir les charges et l'éventuelle amende inhérentes au «Programme volontaire du Department of Justice», visant au règlement du différend fiscal entre la Suisse et les Etats-Unis. La banque a en effet décidé, selon le principe de prudence et en regard du nombre très restreint de ses clients américains, de participer au programme en catégorie 2.

Du point de vue technique, nous rappellerons que la banque constitue essentiellement des provisions individuelles sur les positions de débiteurs présentant un risque avéré de défaillance. Elle assure ainsi une couverture adéquate de ce type de risques. En parallèle, elle dispose de provisions forfaitaires, notamment sur la catégorie des débiteurs sous surveillance accrue. A ce sujet, il faut relever que le taux de provisionnement sur cette catégorie de débiteurs est fixé à 5% des engagements globaux, taux identique à celui appliqué lors des derniers exercices.

Les explications relatives aux amortissements 2014 ont été données ci-dessus.

Evolution des fonds propres (en millions de CHF)



CONCLUSION

Les résultats de l'exercice 2014 peuvent être considérés comme très bons, surtout si l'on se réfère au contexte économique et financier toujours incertain qui a prévalu l'année dernière. Le bénéfice brut augmente, tout comme le résultat net réalisé qui est le meilleur jamais obtenu dans l'histoire de notre établissement et qui atteint pour la première fois la barre des 9 millions. Les chiffres du bilan, en particulier les augmentations conséquentes des prêts hypothécaires octroyés par la banque et des dépôts de la clientèle, complètent ce tableau 2014 positif.

Le bénéfice brut permet d'assumer sans problème la constitution des provisions économiquement nécessaires, de doter substantiellement les réserves pour risques bancaires généraux (6,7 millions, dont 3,7 millions à la réserve «Migration informatique») et de mettre à disposition de l'Assemblée générale un montant de 9,327 millions, incluant le report à nouveau de l'exercice précédent.

En ce qui concerne la répartition du bénéfice, les résultats dégagés conduisent le Conseil d'administration à proposer à l'Assemblée générale le versement d'un dividende inchangé de CHF 1,80 par action (montant global de 5,4 millions) et une dotation à la réserve légale générale de CHF 3,5 millions.

Si ces propositions sont agréées, la Banque verrait ses fonds propres s'accroître de quelque 4,6 millions, assurant ainsi un nouveau renforcement substantiel de sa structure financière. Le montant des fonds propres atteindraient alors 213,4 millions (après distribution du dividende), ce qui représente un taux de couverture selon la Loi fédérale sur les banques de 184% (ce taux est de 181% si l'on ne tient pas compte de la réserve «Migration informatique»). A relever que ce taux ne tient plus compte de la déduction accordée aux banques cantonales dont les engagements sont garantis par l'état (déduction qui est tombée définitivement au début de l'année 2012).

Par rapport à la situation de fin 2013, ce taux de couverture baisse de quelque 14%. Cela s'explique essentiellement par des exigences légales accrues, en particulier le renforcement du volant anticyclique sur les bâtiments d'habitation, que le Conseil fédéral a décidé de relever de 1% à 2%, avec une entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2014.

Ce renforcement du montant nominal des fonds propres permet ainsi à la BCJ de disposer d'une marge de manœuvre confortable dans l'optique du développement futur des affaires et de faire face avec sérénité à l'évolution prévisible des exigences légales en matière de fonds propres.

LA VIE DE LA BANQUE



*Bernard Frésard, Marie-Ange Benitez Eggertswyler,
Sarah Forster - Ambassadrice jeunesse de la BCJ,
Ludovic Maeder, Sébastien Courbat*

Au cours de ces dernières années, nos collaborateurs ont dû s'adapter, jour après jour, aux nouvelles exigences du monde bancaire. L'objectif de chacun de nos 144 collaborateurs est de progresser afin de pouvoir toujours être prêts à affronter les nouveaux défis qui rythment la vie de notre établissement. A travers les quelques lignes qui suivent, nous souhaitons offrir au lecteur un éclairage sur notre organisation interne et sur les faits qui ont marqué 2014.

EFFECTIF

Au cours de l'année 2014, l'effectif du personnel a légèrement augmenté. Exprimé en termes d'emplois à temps complet, il est passé de 118.8 à 120.45 postes entre le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2014. A noter que durant cette période, la Banque s'est associée les services de sept nouveaux collaborateurs.

PROMOTIONS

Le Conseil d'administration a promu et nommé au rang de mandataires commerciaux :

M. Sébastien Courbat,
Cambiste et conseiller
à la clientèle titres

M. Ludovic Maeder,
Conseiller à la clientèle crédits

Le Conseil d'administration a promu et nommé au rang de fondés de pouvoir :

Mme Marie-Ange Benitez Eggertswyler,
Responsable Réseau
à Delémont

M. Bernard Frésard,
Conseiller à la clientèle crédits

FORMATION

Le professionnalisme s'exerce à travers une formation efficace et performante. De ce fait, l'ensemble de notre personnel est en permanence formé aux exigences de plus en plus pointues des métiers bancaires. La formation est dispensée par des formateurs internes et externes ainsi que par des programmes d'auto-apprentissage (e-learning). Plusieurs collaboratrices et collaborateurs de la BCJ ont par ailleurs obtenu des diplômes en matière de fonds de placement et de prévoyance délivrés par la société Swisscanto Gestion de fonds SA.

L'engagement de la BCJ au profit de la formation des jeunes est également important. En 2014, six jeunes personnes effectuaient un apprentissage d'employé de commerce au sein de notre établissement. Pendant trois ans, les apprentis sont formés tour à tour à la gestion courante, aux opérations financières et aux opérations de crédit. Ils bénéficient d'une formation pratique, coachés sur leur place de travail par une formatrice interne, et d'une formation théorique dispensée dans le cadre d'un partenariat avec la Banque Cantonale Bernoise pour les cours bancaires et avec les écoles professionnelles régionales pour ce qui concerne les connaissances commerciales.

Par ailleurs, trois de nos anciens apprentis effectuent actuellement une formation dans une haute école de gestion et travaillent en parallèle à la BCJ. Il faut encore relever que durant l'année 2014, une jeune personne a été engagée pour un stage pratique en vue de l'obtention de la maturité professionnelle commerciale.

NOS AMBASSEURS

Depuis 2014, la BCJ est fière de compter deux nouveaux ambassadeurs Jeunesse aux côtés de la championne d'escalade Katherine Choong.

Sarah Forster

Agée de 21 ans, Sarah habite Vicques et travaille en qualité d'employée de commerce.

Médaillée de bronze avec l'équipe féminine suisse de hockey sur glace aux Jeux Olympiques de Sotchi en 2014, Sarah est la première jurassienne à rentrer avec le bronze olympique dans le canton. « Les 20 minutes du match pour la médaille de bronze contre la Suède ont été les plus passionnantes de ma carrière. Nous perdions 2-0 après 40 minutes et il ne nous restait plus qu'un tiers pour revenir au score et prendre l'avantage, ce que nous avons fait. Une chose est sûre, un match se joue jusqu'à la dernière seconde ! ».

Son succès à Sotchi lui a valu le titre de meilleure sportive jurassienne de l'année.

Sarah a également obtenu le titre de championne suisse de hockey sur glace avec le HC Lugano Ladies en 2014, club avec qui elle s'entraîne le vendredi soir et joue les samedis et dimanches. En hiver, elle s'entraîne trois à quatre fois par semaine à Porrentruy avec les juniors élite du HCA.

Loris Braun

Agé de 24 ans, Loris habite à Bourrignon et exerce le métier d'horloger. C'est un champion de vélo-trial. Ce sport spectaculaire consiste à franchir des obstacles naturels ou artificiels en intérieur et en extérieur sans poser le pied par terre ou le moins possible dans un temps imparti. Ce sport exigeant requiert de nombreuses qualités, comme le souligne notre ambassadeur: «Voici le cocktail qui fera de vous un excellent trialiste: la force, la souplesse, l'endurance, l'équilibre, un mental de fer, une bonne technique et surtout un soupçon de folie. Je pense que le vélo-trial est un des sports les plus exigeants mais aussi qui forme le mieux les gens dans la vie ».

Loris compte à son actif de nombreux titres: champion du monde junior en 2008, meilleur espoir sportif romand en 2009, six fois médaillé aux Championnats du monde et neuf fois champion suisse.

Sa saison 2014 a été marquée par de beaux résultats:

Une médaille d'argent aux Championnats de Suisse 20" Elite à Tramelan et aux Championnats de Suisse 26" Elite à Vordemwald, une deuxième place à la Coupe de Suisse catégorie Elite et une magnifique médaille d'or lors de la dernière manche de la Coupe de Suisse à Stäfa. Côté international, il remporte son meilleur classement avec un 13^e rang aux Championnats d'Europe en Pologne et un 14^e rang aux Championnats du monde en Norvège.

Katherine Choong

Agée de 23 ans, Katherine habite à Glovelier. Etudiante à l'Université de Neuchâtel, elle a réussi avec succès son bachelor et son master en droit.

La saison sportive 2014 a été difficile pour notre ambassadrice « Il est dommage qu'il n'y ait pas eu de compétitions en Suisse pour se préparer » déplore-t-elle. Côté résultats, notre championne a atteint les finales en Coupe de Suisse de bloc à Givisiez et une 2^e place au Blacklight Boulder Challenge. Au niveau international, Katherine a dit adieu à sa saison 2014 avec le sourire en franchissant le cap de la première phase de la Coupe du monde en Slovénie et en prenant le 25^e rang des demi-finales.

La saison débutera pour Katherine fin juin 2015. Auparavant et pendant sept mois, elle fera un tour du monde d'escalade avec des escales en Chine, Thaïlande, Singapour, Japon, Etats-Unis et Afrique du Sud.



La BCJ est fière de parrainer ces trois sportifs qui affichent une réussite exemplaire et qui symbolisent pleinement les notions de compétences et d'exigences que nous défendons.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Banque Cantonale du Jura assume sa responsabilité sociale d'entreprise au travers de ses activités. Elle s'appuie, d'une part, sur des valeurs de loyauté, d'indépendance, d'éthique et de transparence, et d'autre part, elle respecte les principes du développement durable visant à la réduction des conséquences environnementales de ses activités.

Action citoyenne

Depuis 2010, la BCJ s'engage en faveur de projets jurassiens dans le domaine social et environnemental à travers la mise en place d'une action citoyenne.



Samedi 5 avril 2014, plus de 50 collaborateurs de la BCJ et familles se sont réunis à Goumois pour mener une action en faveur du Parc Naturel Régional du Doubs. Le ramassage de déchets en bordure de route et le long des berges du Doubs était au programme de la journée. Outre la dégradation de la qualité de l'eau, une augmentation constante des déchets en tout genre est visible sur les rives du Doubs. Jetés par négligence sur place ou venus de loin et apportés par les crues, ils nuisent fortement à l'esthétique des sites et représentent un danger pour la faune sauvage (ingestion, piégeage, blessures diverses...).

Au terme de cette action citoyenne placée sous le signe de la convivialité, les participants ont partagé un repas.

Engagement pour le climat

En 2012, la BCJ était la première entreprise jurassienne à obtenir le label bilan CO₂, catégorie bronze, de SwissClimate. Depuis, la BCJ a poursuivi ses efforts. Elle a ainsi réduit ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 28% pour atteindre 241 tonnes de CO₂ au cours de l'année 2013. Par son engagement, la BCJ a ainsi obtenu en 2014 le label argent CO₂ optimisé de SwissClimate.

Cette distinction est attribuée aux entreprises qui ont établi un bilan de leurs émissions de gaz à effet de serre selon la norme ISO 14064-1 et qui investissent au moins 50 francs par tonne de CO₂ consommée pour des mesures encourageant la diminution de la consommation de CO₂. Pour l'ensemble de la banque, ce sont près de CHF 75'000.- qui ont été investis, essentiellement dans l'installation d'éclairage LED et de néons de dernière génération. L'amélioration du bilan des GES s'explique également par la politique climatique active de la BCJ qui a permis de sensibiliser les collaborateurs à adopter des gestes écologiques aux places de travail et de réduire la masse de papier utilisée.

Des investissements ont également permis de baisser la consommation énergétique et les émissions de GES: achat de courant 100% hydraulique OPALE pour l'ensemble des agences et succursales, utilisation d'économiseurs d'eau «acquaclics» sur tous les robinets et utilisation de papier 100% recyclé pour les imprimés.

Par ailleurs, des travaux ont été entrepris en vue d'améliorer le chauffage, principale source d'émission de GES, au siège principal à Porrentruy.

Répartition des émissions de gaz à effet de serre de la BCJ en 2013

Pour l'année de référence 2013, la BCJ a émis un peu plus de 241 tonnes de CO₂.

Les émissions de gaz à effet de serre se répartissent comme suit :

Chauffage	124.64
Electricité	6.45
Déplacements d'affaires	19.56
Trajets pendulaires	83.96
Papier et envois	6.76



La BCJ, une banque responsable

A la BCJ, les clients peuvent aussi contribuer à préserver l'environnement. Ainsi, e-banking, e-documents et e-facture permettent d'éviter les émissions de CO₂ liées au transport du courrier et de réduire la consommation de papier.

La BCJ propose également à ses clients le prêt hypothécaire Minergie ou encore les fonds de placements durables Swisscanto.

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE



MusicAjoie, Porrentruy

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le groupe comprend les sociétés suivantes :

- Banque Cantonale du Jura SA
- Société coopérative pour le développement de l'économie jurassienne, Delémont
- Immoestate Inv. SA, Fribourg

Les sociétés dominées étant insignifiantes dans l'optique des objectifs visés par les comptes consolidés, la Banque n'établit pas de comptes consolidés.

La Banque Cantonale du Jura est une société anonyme. Ses actions sont cotées à la bourse suisse (SWX). Le siège principal est fixé à Porrentruy.

Dans le respect d'une saine gestion, la Banque a pour but de contribuer au développement économique et social du Canton. Elle offre les services d'une banque universelle, conformément aux intérêts généraux du Canton.

La République et Canton du Jura garantit les engagements de la Banque dans la mesure où les fonds propres de cette dernière et les créances découlant d'engagements de rang subordonné n'y suffisent pas.

1 STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

1.1. STRUCTURE DU GROUPE

1.1.1. Organisation opérationnelle	Voir organigramme en page 40.
1.1.2. Lieu de cotation	<ul style="list-style-type: none"> - Les actions de la Banque Cantonale du Jura SA, Porrentruy, sont cotées à la bourse suisse - SIX - sous le numéro de valeur 3.299.134 (code ISIN: CH0032991348). - La capitalisation boursière au 31.12.2014 s'élève à CHF 178,5 millions. - Les sociétés détenues majoritairement par la Banque Cantonale du Jura ne possèdent pas d'actions de la maison mère.
1.1.3. Sociétés détenues	Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.3.
1.2. ACTIONNAIRES IMPORTANTS	Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.10. La banque n'a pas annoncé de modification à l'Instance pour la publicité des participations.
1.3. PARTICIPATIONS CROISÉES	La BCJ ne détient pas de participations croisées.

2 STRUCTURE DU CAPITAL

2.1. CAPITAL	Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.10. Le capital-actions est de CHF 42 millions. Il est divisé en 3'000'000 d'actions d'un nominal de CHF 14.–.
2.2. CAPITAL AUTORISÉ ET CONDITIONNEL	Selon art. 6 de ses statuts, la Banque peut procéder à des augmentations autorisées ou conditionnelles de capital aux conditions fixées par le Code des obligations. Cette possibilité n'est pas utilisée.
2.3. MODIFICATION DU CAPITAL	Aucune modification du capital n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.
2.4. ACTIONS ET BONS DE PARTICIPATION	Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.10. La BCJ n'a pas émis de bons de participation.
2.5. BONS DE JOUISSANCE	La BCJ n'a pas émis de bons de jouissance.
2.6. RESTRICTIONS DE TRANSFERT	Les actions de la BCJ sont émises au porteur. Il n'y a pas de restriction de transfert ou de limitation du droit de vote.
2.7. EMPRUNTS CONVERTIBLES	La BCJ n'a pas émis d'emprunt convertible et n'a pas instauré de plan d'intéressement en faveur des dirigeants et cadres.



3 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration ne compte pas de membre exécutif.

3.1. / 3.2. COMPOSITION ET ACTIVITÉS AU 31 DÉCEMBRE

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
	<p>Paul-André Sanglard Président</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Doctorat ès sciences économiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1979-84: Chef de la Trésorerie générale de la République et Canton du Jura - 1983-95: Chargé de cours en finances publiques à l'Université de Genève - 1984-89: Membre du Conseil de Direction du World Economic Forum, Genève <p>Fonction actuelle (1989): Administrateur de sociétés</p>	<p>Président de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne - ONO SA (Ophthalmology Network Organization), Onex <p>Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne - TSM Compagnie d'Assurances, La Chaux-de-Fonds - Edmond de Rothschild Asset Management SA, Meyrin - QNB Banque Privée (Suisse) SA, Genève - de Pury Pictet Turrettini et Cie SA, Genève - Société Générale Private Banking (Suisse) SA, Genève <p>Membre de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - FITEC (Fondation d'impulsion technologique et économique), Delémont - Commission de gestion financière de la Chaîne du bonheur - Fondation ATD Quart Monde
	<p>Stefan Bichsel Membre</p> <p>Villarepos Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Brevet d'avocat, Université de Berne</p> <p>Masters of Laws, Georgetown University, Washington DC</p> <p>Brevet d'avocat, New York et Connecticut</p> <p>Advanced Management Program, Wharton School, Philadelphia</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1982-85: UBS AG - Zurich: assistant personnel d'un membre de la Direction générale en charge du Private banking et de la gestion institutionnelle - 1986-87: Gibney, Anthony & Flaherty - New-York: foreign associate dans cette étude d'avocat - 1987-93: Pictet & Cie Genève: avocat au département Juridique et International en charge des clients privés et institutionnels - 1994-02: Swissca Holding AG-Berne: CEO et administrateur délégué - 2003-05: Robeco Group NV - Amsterdam: membre de la Direction générale du groupe - 2006-09: Lombard Odier Darier Hentsch & Cie - Genève: associé dans la holding du groupe et membre du management du groupe <p>Fonction actuelle (2009): Directeur général, chef de la Division Asset Management et Trading, Banque Cantonale Vaudoise</p>	<p>Président de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil d'administration de Gérifonds SA, Lausanne - Conseil d'administration de GEP SA, Lausanne - Association Pro Aventico, Avenches <p>Membre de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil d'administration de Swisscanto Holding, Berne - Comité d'Orientation International d'EDHEC (Ecole des Hautes Etudes Commerciales), Lille et Nice - Conseil de Fondation Pro Aventico, Avenches

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
	<p>Georges Humard Membre</p> <p>Delémont Nationalité : CH</p> <p>Formation</p> <p>Mécanicien-électricien</p>	<p>Fonction actuelle (1995): CEO, Humard Automation SA</p>	<p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Humard Automation SA, Delémont - New Ingenia SA, Delémont - Seuret SA, Moutier - Collège Saint-Charles, Porrentruy - Helvetica Brands SA, Delémont
	<p>Florian Lachat Membre</p> <p>Porrentruy Nationalité : CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence en droit CES en Management Licence ès sciences politiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1998-01 : Senior consultant Arthur Andersen, Genève/Zurich - 2001-03 : Directeur, Lachat SA, Asuel - 2003-09 : Consultant indépendant en Management - 2010-12 : Directeur de R. Montavon SA, Boécourt <p>Fonctions actuelles : Administrateur délégué de Helvetica Brands SA et Directeur de Lachat Engineering</p>	<p>Président de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Helvetica Brands SA, Delémont - SWITZ International SA, Delémont - SWITZ Licensing SA, Delémont - Novelty SA, Delémont <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PreciPro SA, Le Locle
	<p>Vincent Lang Vice-président</p> <p>Porrentruy Nationalité : CH</p> <p>Formation</p> <p>MBA en gestion d'entreprise</p>	<p>Fonction actuelle (1981): Directeur de Louis Lang SA</p>	<p>Président de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sestero Holding SA, Porrentruy <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Louis Lang SA, Porrentruy - Sestero Immobilier SI SA, Porrentruy - Alliance SA, St-Vit (F)

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
	<p>Christina Pamberg Membre</p> <p>Porrentruy Nationalité : CH</p> <p>Formation</p> <p>Bachelor of Arts, Amherst College, Amherst</p> <p>Master of Business Administration, INSEAD, Fontainebleau</p> <p>Advanced Management Program, Harvard Business School, Boston</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1993-96 : Assistant Manager, Tiffany & Co., New York - 1998-99: Equity Analyst, Salomon Smith Barney, Londres et New York - 2000-05 Vice President, HarbourVest Partners, Londres - 2005-09 Directeur, Kohlberg Kravis Roberts & Co., Londres <p>Fonction actuelle (2010): Directeur, Alcyon Holding SA, Porrentruy</p>	<p>Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Alcyon Holding SA, Porrentruy <p>Membre de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Advisory Board, SEC Partners, Genève - Advisory Board, INSEAD Global Private Equity Initiative, Fontainebleau - European Venture Capital Association LP Council, Bruxelles
	<p>Patrick Schaad Membre</p> <p>La Chaux-de-Fonds Nationalité : CH</p> <p>Formation</p> <p>Master en sciences économiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1993-98 : gestionnaire crédits commerciaux auprès d'UBS SA - 1998-2007 : gestionnaire crédits commerciaux auprès de Banque Cantonale Neuchâteloise, avec fonction de cadre - 2007-2013 : Directeur, responsable de la succursale de la Chaux-de-Fonds, Banque Cantonale Neuchâteloise <p>Fonction actuelle (2014): Directeur, responsable du Marché des Montagnes neuchâteloises et des Vallées, Banque Cantonale Neuchâteloise</p>	<p>Membre de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil d'administration d'Emile Egger & Cie SA, Cressier - Comité GENILEM, La Chaux-de-Fonds - Conseil de fondation de Finergence, fondation pour le financement initial d'entreprises novatrices

Aucun des membres du Conseil d'administration n'exerce ou n'a exercé de fonctions exécutives au sein de la Banque Cantonale du Jura ou au sein de l'une des sociétés détenues par la Banque. De plus, ils répondent tous aux critères d'indépendance fixés par les directives de la FINMA. Si des membres du Conseil d'administration exercent des fonctions officielles et/ou mandats politiques, ils sont mentionnés sous la rubrique « Autres activités ».

3.3. ORDONNANCE CONTRE LES RÉMUNÉRATIONS ABUSIVES DANS LES SOCIÉTÉS COTÉES EN BOURSE (ORAB)

La BCJ est soumise à l'article 763 du Code des obligations alors que l'Ordonnance contre les rémunérations s'applique aux sociétés anonymes soumises aux articles 620 à 762 du CO. Elle n'est donc pas concernée par cette Ordonnance.

Art 763 CO: «Les dispositions concernant les sociétés anonymes ne sont pas applicables aux sociétés ou établissements tels que banques, caisses d'assurance, entreprises électriques créés par des lois cantonales spéciales et administrées avec le concours des autorités publiques, si le canton est subsidiairement responsable de leurs obligations et encore que la totalité ou une fraction du capital soit divisé en actions et fournie par des particuliers.»

3.4. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sont nommés par le Gouvernement de la République et Canton du Jura, selon art. 13 de la Loi sur la Banque Cantonale du Jura SA :

Nom	Prénom	Fonction	Année de naissance	Nommé en :	Limitation du mandat/ assemblée générale de :
Sanglard	Paul-André	Président	1950	1995 (1996, Président)	2016
Lang	Vincent	Vice-président	1952	2001 (2011, Vice-président)	2018
Gigon	Nicole	Membre	1949	1997	2014 (30.04)
Pamberg	Christina	Membre	1968	2014 (30.04)	2033
Humard	Georges	Membre	1965	2004	2030

La période de fonction expire en 2016. La limitation des mandats est identique à celle d'un administrateur nommé par l'Assemblée générale.

Sont nommés par l'Assemblée générale :

Lachat	Florian	Membre	1973	2006	2039
Schaad	Patrick	Membre	1967	2010	2033
Bichsel	Stéphane	Membre	1955	2009	2021

La période de fonction expire en 2018.

Les membres du Conseil d'administration sont nommés pour cinq ans et sont rééligibles. Le Conseil d'administration se constitue lui-même à l'exception du Président qui est nommé par le Gouvernement. Les mandats prennent fin au plus tard lors de l'Assemblée générale ordinaire qui suit la date à laquelle ils ont atteint l'âge de soixante-cinq ans révolus. L'Assemblée générale procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actionnaires représentés. La majorité relative est déterminante au deuxième tour. L'élection des membres du Conseil d'administration a lieu au scrutin secret si le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes soumis à élection. Sous réserve des droits de désignation du Gouvernement, le Canton ne participe à ces élections que pour sa participation en qualité d'actionnaire privé.

3.5. / 3.6. ORGANISATION INTERNE ET COMPÉTENCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Les compétences et obligations du Conseil d'administration sont fixées dans les statuts et dans le règlement général d'organisation. En plus de son organisation et des tâches fixées par la Loi, elles portent sur :

- La fixation des principes relatifs à la politique générale.
- La détermination de la politique en matière de risques et la fixation du cadre général de la gestion des risques.
- L'établissement du Règlement général d'organisation et des règlements spéciaux.
- La surveillance de l'efficacité des instruments de contrôle et de leur fiabilité (SCI), notamment en matière de risques.
- L'approbation de la stratégie, des plans d'investissements et des budgets élaborés par la Direction.
- L'examen des rapports de révision du réviseur bancaire indépendant.
- L'octroi de crédits selon les compétences définies dans le règlement de crédit, l'octroi de crédits aux membres du Conseil d'administration et de l'Organe de révision.
- L'émission d'emprunts publics.
- La rémunération des membres du Conseil d'administration, de la Direction et du responsable de la révision interne, ainsi que les principes de rémunération du personnel. Le Conseil d'administration arrête également les dispositions en matière de prévoyance sociale en faveur du personnel.

- L'acceptation de la liste des limites pour dépôts auprès de banques et centrales de dépôts de titres.
- Le contrôle des engagements importants (art. 83 OB).
- Les nominations de commissions pour l'examen d'affaires particulières, du réviseur indépendant au sens de la législation fédérale, des membres de la Direction, du responsable de la révision interne et des personnes engageant la Banque par leur signature.

Le fonctionnement du Conseil d'administration est le suivant :

- Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, ou à la demande de ses membres, de la Direction ou de l'organe de révision. Le Conseil d'administration s'est réuni à 6 reprises en 2014, soit 5 séances d'une demi-journée et une séance hors les murs, sur 2 jours, en présence des membres de la Direction.
- Les décisions sont prises valablement si quatre membres au moins sont présents. A la demande d'un des ses membres, le Conseil d'administration peut traiter de sujets hors présence du Directeur général et/ou des membres de Direction.
- Le président et le vice-président ont droit à la signature.

COMMISSION D'AUDIT

Président	Vincent Lang
Membres	Florian Lachat Nicole Gigon (jusqu'au 30.4.2014) Christina Pamberg (dès le 30.4.2014)

La Commission d'audit se compose de trois membres du Conseil d'administration.

Le Directeur général et le responsable de la révision interne participent aux séances avec voix consultatives. Les membres de direction répondent devant la commission sur les rapports établis par la révision interne et qui concernent leur secteur respectif.

La Commission a pour fonction d'appuyer le Conseil d'administration dans l'exécution des obligations de surveillance que la loi, les statuts et les règlements internes lui attribuent.

La Commission dispose d'un accès direct aux réviseurs externes, à la révision interne, à la Direction générale et au personnel de la BCJ. Elle dispose des conseils et de l'assistance de consultants indépendants sans demander l'approbation préalable au Conseil d'administration. L'organe de révision externe rend compte de ses travaux d'audit à la Commission. Celle-ci arbitre tout désaccord survenant entre l'organe de révision externe, la révision interne et la Direction générale.

Les tâches de la Commission sont les suivantes :

- Elle procède à une analyse critique des boucllements financiers, c'est-à-dire des comptes de l'entreprise ainsi que l'établissement en conformité avec les principes comptables appliqués et apprécie notamment l'évaluation des principaux postes du bilan et hors bilan.
- Elle discute les boucllements financiers et la qualité des procédures comptables sous-jacentes avec le membre de direction chargé des finances et de la comptabilité, le réviseur responsable ainsi que le responsable de la révision interne.
- Elle rend compte de ses travaux au Conseil d'administration et émet une recommandation dans laquelle elle indique si elle estime que les comptes peuvent être soumis à l'Assemblée générale. La décision appartient à l'ensemble du Conseil d'administration.
- Elle surveille et évalue l'adéquation et l'efficacité du contrôle interne dans le domaine de l'établissement des rapports financiers.

- Elle s'assure, en cas de modifications substantielles du profil de risque de l'établissement, que le contrôle interne dans le domaine de l'établissement des rapports financiers est adapté en conséquence.
- Elle évalue l'analyse des risques, la stratégie d'audit en découlant et le plan d'audit axé sur les risques de la société d'audit et de la révision interne, ce au moins une fois par an et en cas de modifications substantielles du profil de risque de la BCJ .
- Elle s'assure périodiquement que la société d'audit et la révision interne disposent des ressources et des compétences adéquates pour exécuter leurs missions d'audit au sein de l'établissement.
- Elle s'assure périodiquement de l'indépendance et de l'objectivité de la société d'audit et de la révision interne; vérifie la compatibilité de l'activité d'audit de la société d'audit avec d'autres mandats éventuels.
- Elle procède à une analyse critique des rapports sur l'audit des comptes annuels et l'audit prudentiel et les commente avec le réviseur responsable.
- Elle analyse de manière critique les rapports de la révision interne et les discute avec le responsable de la révision interne.
- Elle s'assure que les insuffisances constatées ont été corrigées et que les recommandations de la société d'audit et de la révision interne ont été mises en œuvre.
- Elle évalue la prestation et la rémunération de la société d'audit.
- Elle évalue la collaboration entre la société d'audit et la révision interne.
- Elle évalue le bon fonctionnement du contrôle interne qui ne porte pas sur le domaine de l'établissement des rapports financiers, notamment la fonction de compliance et le contrôle des risques, dans la mesure où ce jugement n'est pas effectué par d'autres comités du Conseil d'administration.

La Commission informe semestriellement le Conseil d'administration du contenu de ses travaux, de ses observations et de ses commentaires éventuels et préavise les décisions soumises au Conseil d'administration.

La Commission d'audit se réunit à intervalles réguliers, au moins quatre fois par année. La commission s'est réunie à 7 reprises en 2014.

COMMISSION DES CRÉDITS

Président: Paul-André Sanglard
 Membres: Nicole Gigon (jusqu'au 30.4.2014)
 Christina Pamberg (dès le 30.4.2014)
 Patrick Schaad

Le Conseil d'administration désigne en son sein une Commission des crédits formée de trois membres. La durée du mandat correspond à celle applicable au Conseil d'administration. Le Directeur général et le responsable du secteur crédit assistent aux séances avec voix consultatives.

La Commission des crédits a les attributions suivantes:

- Elle octroie les crédits selon les compétences définies dans le règlement de crédit.
- Elle prend connaissance des décisions du Comité des crédits.

- Elle prend connaissance du rapport trimestriel sur les dépassements de crédits supérieurs à CHF 100'000.– et du rapport semestriel sur les restructurations, assainissements, positions à risques, dénonciations, abandons de créances, liquidations, provisions et pertes, établis par le service juridique et financements spéciaux.
- Elle décide de l'octroi de crédits aux membres du Conseil d'administration et de l'Organe de révision, sous réserve des compétences du Conseil d'administration. Annuellement, elle informe le Conseil d'administration des crédits octroyés à ses membres et à l'Organe de révision.

La Commission des crédits se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. La Commission s'est réunie 14 fois en 2014.

COMMISSION DE POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES (RH) ET DE RÉMUNÉRATION

Président Florian Lachat
 Membres Stefan Bichsel
 Georges Humard

La Commission de politique RH et de rémunération se compose au minimum de trois membres du Conseil d'administration. Le Directeur général assiste aux séances avec voix consultative, tandis que les membres de Direction et le responsable des ressources humaines participent en fonction des sujets traités.

La Commission de politique RH et de rémunération n'a pas de compétence décisionnelle. Elle prépare et préavise les décisions du Conseil d'administration relative:

- à la politique et la stratégie RH
- à la politique de rémunération
- aux nominations et aux révocations des cadres et des membres de Direction
- au rapport annuel du responsable des ressources humaines

La Commission de politique RH et de rémunération se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Elle s'est réunie 3 fois en 2014.

3.7. INSTRUMENTS D'INFORMATION ET DE CONTRÔLE À L'ÉGARD DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le Conseil d'administration prend connaissance, à chaque séance, des résultats intermédiaires mis en regard du budget. Il est également informé de la situation des risques. Selon un programme annuel préétabli, il reçoit des informations sur les crédits les plus importants, sur les volumes de crédit octroyés et utilisés répartis par rating et sur

l'état des différents portefeuilles-titres. Il prend également connaissance des procès-verbaux des séances des commissions et des séances de direction.

Une fois par année, il examine les objectifs sectoriels quantitatifs et qualitatifs impartis à tous les secteurs de la Banque.

4. DIRECTION

4.1. / 4.2. COMPOSITION ET ACTIVITÉS

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
	<p>Bertrand Valley Directeur général</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence en droit Brevet d'avocat</p>	<p>Etude d'avocat, Porrentruy</p> <p>Banque Cantonale du Jura (1993)</p>	<p>Président de :</p> <ul style="list-style-type: none">- SDEJ (Société coopérative pour le développement de l'économie jurassienne), Delémont <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Real Time Center SA, Berne <p>Membre de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Conseil de fondation du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura
	<p>Ronald Cramatte Membre de Direction Secteur réseau</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence en droit Brevet d'avocat</p>	<p>Greffier auprès de la Commission Suisse de Recours du département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, Berne</p> <p>Responsable du service juridique de PROCAP, association suisse des invalides, Bienne</p> <p>Banque Cantonale du Jura (2004)</p>	<p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Immoestate Investment SA, Fribourg
	<p>Philippe Jobé Membre de Direction & secrétaire du Conseil d'administration Responsable de la comptabilité</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Diplôme fédéral d'employé de banque</p>	<p>Diverses fonctions auprès de Banque Jurassienne d'Epargne et de Crédit, Bassecourt & Delémont</p> <p>Banque Cantonale du Jura (1979)</p>	<p>Vice-président de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Conseil de fondation du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura <p>Membre de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Conseil de fondation de la Caisse de pensions de la Collectivité ecclésiastique cantonale catholique-romaine de la République et Canton du Jura

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
	<p>Martine Kohler</p> <p>Membre de Direction Secteur clientèle entreprises & crédits</p> <p>Delémont Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence ès sciences économiques</p>	<p>Diverses fonctions auprès du Crédit Suisse, Lausanne</p> <p>Banque Cantonale du Jura (1991)</p>	<p>Administratrice de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Société Jurassienne d'Équipement SA, Delémont
	<p>Stéphane Piquerez</p> <p>Membre de Direction Secteur clientèle privée et marchés</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence ès sciences économiques</p>	<p>Assistant à l'Université de Lausanne</p> <p>Banque Cantonale du Jura (1985)</p>	<p>Vice-président de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clinique Le Noirmont, Le Noirmont <p>Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Energie du Jura SA, Delémont <p>Membre de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseils des Fondations Gérard Burrus « Les Chevrières » et les « Hémionées » - Comité de placement de TSM Compagnie d'Assurances, La Chaux-de-Fonds - Juge assesseur au Conseil de prud'homme - Commission des finances de la Ville de Porrentruy - Conseil de fondation du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura
	<p>Stéphane Ramseyer</p> <p>Membre de Direction Secteur logistique & administratif</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Diplôme fédéral d'employé de banque</p>	<p>Diverses fonctions auprès de la Banque Cantonale du Jura (1990)</p>	<p>Président de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de fondation Épargne 3 et 2^e pilier de la BCJ <p>Membre de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de fondation du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura

Aucun membre de la Direction n'a de fonctions permanentes de direction ou de consultation pour le compte de tiers. Si des membres de la Direction exercent des fonctions officielles et/ou mandats politiques, ils sont mentionnés sous la rubrique « Autres activités ».

4.3. CONTRAT DE MANAGEMENT

La Banque Cantonale du Jura n'a pas conclu de contrat de management avec des sociétés ou des personnes physiques n'appartenant pas au groupe.

5. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.13, page 64.

Principes de rémunération

Les rémunérations sont versées en espèces. La BCJ n'a pas instauré de plan d'intéressement ou de participation en faveur des dirigeants et cadres et il n'existe aucune convention en matière d'indemnités de départ. La banque ne fait pas appel à des conseillers externes pour la fixation des rémunérations.

a) Conseil d'administration

Les administrateurs perçoivent des indemnités fixes, basées sur l'engagement nécessaire et la responsabilité liée à la fonction. Aucune rémunération n'est versée par rapport à la performance. La compétence pour fixer les rétributions des membres du Conseil d'administration est de la compétence du Conseil d'administration.

b) Direction

La rémunération de la Direction est composée du salaire (part fixe) et d'un bonus (part variable).

b1) Salaires (part fixe)

La politique salariale réservée au Directeur général et aux membres de la Direction doit assurer que les compétences et expériences nécessaires soient réunies et que les membres soient motivés et attachés à l'entreprise à long terme.

La rémunération individuelle est revue annuellement et décidée sur la base des responsabilités exercées. Elle est de la compétence du Conseil d'administration sur proposition de la Commission de politique RH et de rémunération.

Les contrats sont résiliables avec un délai de congé de 6 mois pour les Membres de Direction et avec un délai d'une année pour le Directeur général.

b2) Le bonus (part variable)

Le bonus se définit comme la rémunération variable permettant de rétribuer la performance individuelle ayant atteint des objectifs élevés et ayant contribué de manière particulière au développement de leur équipe ou de la banque en général. Cette composante de la rémunération rétribue l'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés en début d'exercice.

Chaque année, le Conseil d'administration, sur proposition de la Commission de politique RH et de rémunération, arrête un montant représentant l'enveloppe globale de bonus, qui dépend des résultats de la banque (bénéfice brut), et attribue à sa discrétion la part revenant au Directeur général et à chaque membre de la Direction.

Le bonus est attribué individuellement selon les critères suivants :

- les résultats du secteur,
- le degré d'atteinte des objectifs personnels,
- les défis particuliers de la fonction lors de l'année écoulée.

La pondération de ces critères intervient à la discrétion du Conseil d'administration.

La rémunération variable pour 2014 représente une augmentation de 6.1% par rapport à l'année précédente et est à mettre en relation avec le bon résultat annuel réalisé. Les bonus individuels attribués à la Direction pour l'exercice sous revue représentent entre 29% et 42% du salaire de base.

6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

6.1. LIMITATION ET REPRÉSENTATION DES DROITS DE VOTE

La BCJ n'a pas de limitation dans ce domaine. Elle se conforme au Code des obligations.

6.2. QUORUM STATUTAIRE

L'Assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actionnaires représentés. Pour les élections, la majorité relative est déterminante au deuxième tour.

Sous réserve des droits de désignation du Gouvernement, le Canton participe à l'élection des administrateurs nommés par l'Assemblée générale au titre de sa participation en qualité d'actionnaire privé.

Selon les statuts, la dissolution de la Banque peut être décidée par l'Assemblée générale réunissant les voix des trois quarts de la totalité du capital-actions, après consultation du Conseil d'administration, et avec l'approbation du Parlement.

6.3. CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale est convoquée par le Conseil d'administration vingt jours au moins avant le jour de la réunion, par avis dans le Journal officiel de la République et Canton du Jura.

Cette convocation est également publiée dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce et dans les journaux suivants: Le Quotidien Jurassien, Le Franc-Montagnard, Le Temps, la Neue Zürcher Zeitung.

La convocation fixe le délai pour obtenir une carte d'admission et les possibilités de représentation, par un autre actionnaire, par la banque dépositaire ou par un représentant indépendant.

6.4. INSCRIPTION À L'ORDRE DU JOUR

Les actionnaires peuvent demander d'inscrire des propositions à l'ordre du jour d'une Assemblée générale, par écrit, et dans un délai de 45 jours avant l'assemblée.

6.5. INSCRIPTIONS AU REGISTRE DES ACTIONS

Le capital social de la BCJ n'est pas constitué d'actions nominatives. La Banque n'a par conséquent pas de registre des actionnaires. La convocation à l'Assemblée générale fixe le délai pour demander une carte d'entrée.

7. PRISE DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

Néant.

8. ORGANE DE RÉVISION

8.1. DURÉE DU MANDAT DE RÉVISION ET DURÉE DE LA FONCTION DU RÉVISEUR RESPONSABLE

La BCJ a confié le mandat de révision à PricewaterhouseCoopers SA, Lausanne, en 1997. M. Philippe Bochud est réviseur responsable depuis l'exercice 2010.

8.2. HONORAIRES D'AUDIT	CHF 278'500.- HT
--------------------------------	-------------------------

8.3. HONORAIRES ADDITIONNELS	CHF 302'000.- HT
-------------------------------------	-------------------------

Les honoraires additionnels concernent des prestations de service en relation avec le règlement du litige fiscal entre les banques suisses et les Etats-Unis. La BCJ a mandaté Bär & Karrer AG comme conseiller juridique et PricewaterhouseCoopers SA afin de lui fournir un support ad hoc portant sur la vérification des travaux effectués aux fins de l'établissement des faits et de l'extraction des données.

8.4. HONORAIRES DE CONSEILS	CHF 9'200.- HT
------------------------------------	-----------------------

8.5. INSTRUMENTS DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE

Notre organe de révision, PricewaterhouseCoopers SA, est agréé par la FINMA. En ce sens, il remplit les exigences fixées. Le réviseur responsable rencontre régulièrement la Direction. De plus, il participe aux séances du Conseil d'administration et de la Commission d'audit qui traitent en particulier des rapports bancaires. Les membres de la Commission d'audit évaluent l'organe de révision externe. Les résultats obtenus sont confrontés à ceux déterminés par la Direction et les écarts éventuels sont éclaircis avec le mandataire.

9. POLITIQUE D'INFORMATION

La politique d'information de la Banque Cantonale du Jura se fonde sur le principe de la transparence à l'égard de ses actionnaires, de ses clients, du marché des capitaux et du public dans le respect légitime des secrets des affaires et bancaire et du droit boursier. Les communiqués de presse et le rapport de gestion constituent les canaux d'information principaux. L'information à la République et Canton du Jura, actionnaire majoritaire, est défini à l'art. 17a de la Loi sur la Banque Cantonale du Jura, dont la teneur est la suivante :

Obligation d'information

Art. 17a ¹ La Banque, notamment son Conseil d'administration, a l'obligation d'informer, sans délai et de manière appropriée, d'office ou sur requête, le Gouvernement de tout élément nécessaire ou utile à l'Etat pour lui permettre d'exercer ses droits ou d'évaluer les conséquences d'une éventuelle obligation.

² Cette obligation d'information existe indépendamment des droits de l'Etat en tant qu'actionnaire ou de ceux des membres du Conseil d'administration nommés par le Gouvernement.

³ En outre, eu égard à la garantie de l'Etat, le Conseil d'administration remet chaque année au Gouvernement un rapport de l'organe de révision ou d'un réviseur indépendant portant notamment sur :

- a) tout élément susceptible d'avoir une incidence sur la garantie de l'Etat;
- b) la stratégie arrêtée par le Conseil d'administration;
- c) la situation des fonds propres;
- d) l'inventaire et l'évaluation des risques;
- e) la vérification des provisions et des amortissements;
- f) tout élément susceptible de s'écarter des dispositions légales réglementaires ou statutaires ou des principes commerciaux, notamment du but, du champ d'activité et du rayon d'activité de la Banque;
- g) la situation de la Banque par rapport aux autres banques cantonales et les mesures qu'elle envisage de prendre en cas d'écart à la moyenne;
- h) les résultats annuels et intermédiaires de la Banque;
- i) le plan financier, le budget et les prévisions.

⁴ En tous les cas, le secret bancaire et le secret des affaires sont respectés.

MEDIAS

Rapport annuel: il est disponible sous forme imprimée et sur le site Internet de la BCJ. Sur demande, ce document est adressé par courrier.

Site Internet (www.bcj.ch): la rubrique « Relations investisseurs » du site de la Banque met à disposition des actionnaires et investisseurs différentes informations : communiqués de presse, résultats annuels/semestriels, rapport de gestion. Sur le lien « Liste de diffusion », il est possible de s'inscrire en ligne pour recevoir les informations communiquées par la BCJ.

Presse: la BCJ publie ses comptes annuels et ses comptes intermédiaires semestriels, avec l'ensemble des autres banques cantonales, dans la FOSC. Les communiqués de presse de la BCJ sont diffusés selon l'actualité et les besoins.

AGENDA

30 avril 2015: Assemblée générale ordinaire à La Croisée des Loisirs à Delémont.

3 août 2015: publication des résultats semestriels 2015.

Fin janvier 2016: conférence de presse des résultats annuels 2015.

Début avril 2016: publication du rapport de gestion 2015.
Disponible sur le site Internet www.bcj.ch et dans tous les points de vente de la Banque.

Adresse de contact

Relation avec les investisseurs et la presse

Serge Voisard, Responsable Communication & Marketing

Téléphone +41 (32) 465 13 68, Fax +41 (32) 465 14 95, E-mail: serge.voisard@bcj.ch

ORGANISATION DE LA BANQUE



Challenge équestre de Chevenez

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Patrick Schaad - Florian Lachat - Paul-André Sanglard - Christina Pamberg - Vincent Lang - Georges Humard avec notre ambassadeur jeunesse, Loris Braun

Président

Paul-André Sanglard*,
Dr ès sciences économiques,
Administrateur de sociétés, Porrentruy

Membres

Stefan Bichsel,
Directeur général, division Asset Management & Trading,
Banque Cantonale Vaudoise, Villarepos

Georges Humard*,
CEO, Humard Automation SA, Delémont

Florian Lachat,
Administrateur délégué, Helvetica Brands SA,
Porrentruy

Christina Pamberg*,
Directeur Alcyon Holding SA, Porrentruy

Patrick Schaad,
Directeur, responsable du Marché des Montagnes
neuchâteloises et des Vallées, Banque Cantonale
Neuchâteloise, La Chaux-de-Fonds

* nommé(e) par le Gouvernement
de la République et Canton du Jura

Vice-président

Vincent Lang*,
Directeur, Louis Lang SA, Porrentruy

Secrétaire

Philippe Jobé,
Membre de direction, Banque Cantonale du Jura,
Porrentruy

ORGANE DE RÉVISION SELON LA LOI FÉDÉRALE SUR LES BANQUES

PricewaterhouseCoopers SA,
Lausanne

ORGANE DE RÉVISION STATUTAIRE

PricewaterhouseCoopers SA,
Lausanne

RÉVISION INTERNE

Gérald Crelier, responsable
Fabrice Monney

DIRECTION



Ronald Cramatte - Stéphane Ramseyer - Bertrand Valley - Philippe Jobé - Martine Kohler - Stéphane Piquerez
avec notre ambassadrice jeunesse, Katherine Choong

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Bertrand Valley

CADRES

RESPONSABLES DE SUCCURSALE

Benoît Gigandet,
Delémont
Yves Meusy,
Porrentruy
Jacques Prétat,
Saignelégier

FONDÉS DE POUVOIR

Rosalba Acquavia
Cyrille Althaus
Marie-Ange Benitez Eggertswyler*
Daniel Boillat
Grégoire Boillat
Guy Bourquard
Steeve Brahier
Christian Caillet
Patrick Chapuis
Philippe Charmillot
Corinne Courbat

MEMBRES DE DIRECTION

Ronald Cramatte
Philippe Jobé
Martine Kohler

Stéphane Piquerez
Stéphane Ramseyer

MANDATAIRES COMMERCIAUX

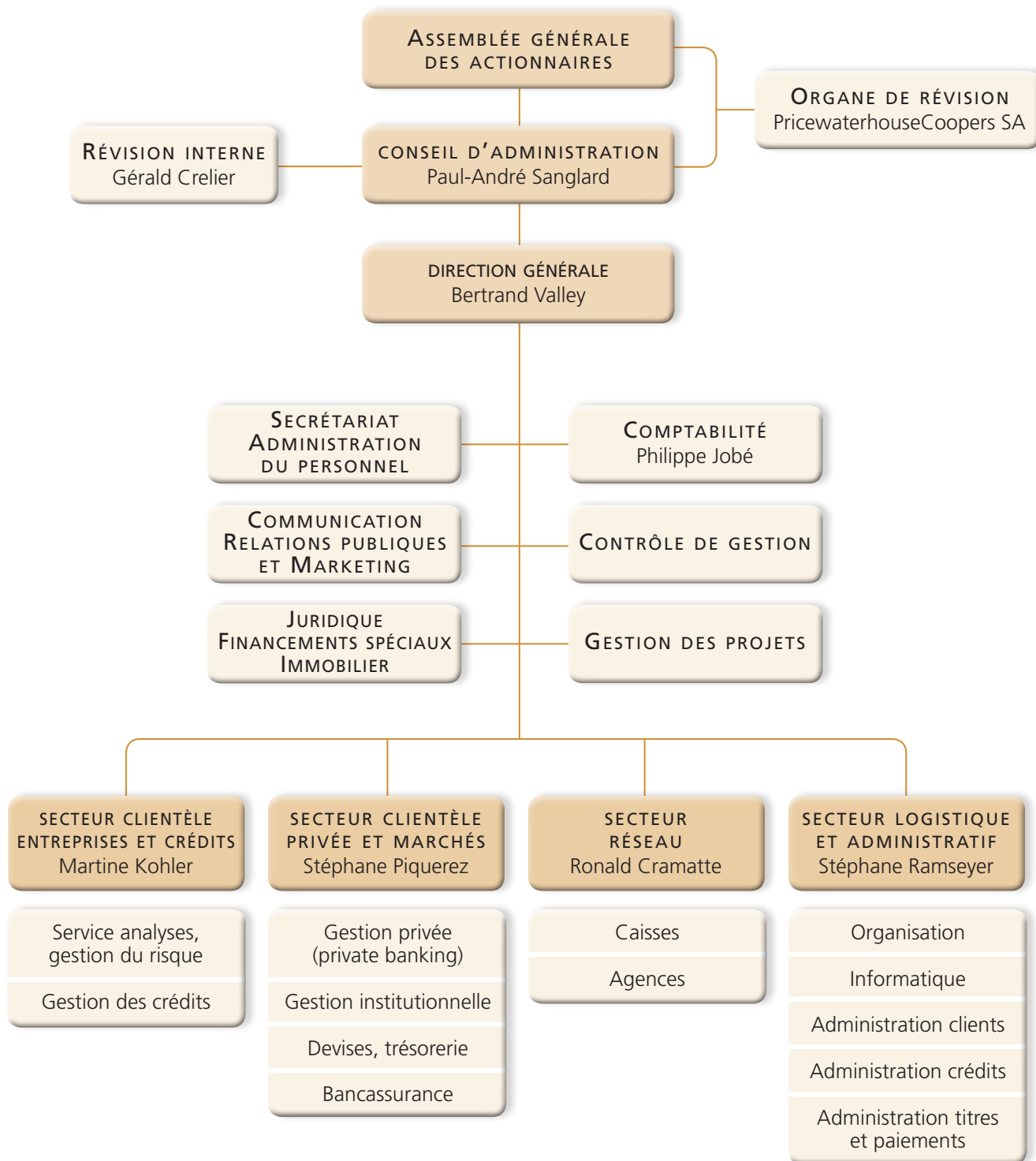
Emmanuel Fleury

Sébastien Courbat *

Ludovic Maeder *

* dès le 1.4.2014

ORGANIGRAMME



COMPTES ANNUELS



Notes d'Équinoxe, Delémont

COMPTE DE RÉSULTAT

(en CHF)

	Annexe:	2014	2013	Différence
Résultat des opérations d'intérêts	5.1			
Produit des intérêts et des escomptes		39'957'866,33	39'292'377,15	665'489,18
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		98'645,97	108'299,35	-9'653,38
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		1'009'380,12	1'458'855,87	-449'475,75
Charges d'intérêts		-11'019'261,50	-11'730'748,63	711'487,13
- dont rémunération de la garantie de l'Etat		-687'500,00	-658'500,00	-29'000,00
Sous-total des opérations d'intérêts		30'046'630,92	29'128'783,74	917'847,18
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produit des commissions sur les opérations de crédit		754'353,40	705'631,35	48'722,05
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		7'419'351,36	7'754'833,62	-335'482,26
Produit des commissions sur les autres prestations de service		1'146'616,60	1'074'542,40	72'074,20
Charges de commissions		-211'901,37	-185'941,96	-25'959,41
Sous-total des opérations de commissions et des prestations de service		9'108'419,99	9'349'065,41	-240'645,42
Résultat des opérations de négoce	5.2	3'994'740,71	4'140'399,75	-145'659,04
Autres résultats ordinaires				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		0,00	50'000,00	-50'000,00
Produit des participations		156'324,92	215'341,10	-59'016,18
Résultat des immeubles		69'040,10	215'950,52	-146'910,42
Autres produits ordinaires		1'673'529,85	1'611'115,78	62'414,07
Autres charges ordinaires		-28'011,20	0,00	-28'011,20
Sous-total des autres résultats ordinaires		1'870'883,67	2'092'407,40	-221'523,73
Résultat brut		45'020'675,29	44'710'656,30	310'018,99
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	5.3	-15'689'513,43	-15'558'392,54	-131'120,89
Autres charges d'exploitation	5.4	-8'518'252,41	-8'461'797,34	-56'455,07
Sous-total des charges d'exploitation		-24'207'765,84	-24'020'189,88	-187'575,96
Bénéfice brut		20'812'909,45	20'690'466,42	122'443,03
Amortissements sur l'actif immobilisé	3.4	-1'122'149,90	-1'138'657,94	16'508,04
Amortissements projet « Migration informatique »	3.4	-5'624'244,03	-621'888,16	-5'002'355,87
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	3.9	-827'352,72	-399'115,92	-428'236,80
Résultat intermédiaire		13'239'162,80	18'530'804,40	-5'291'641,60
Produits extraordinaires	5.5	6'281'037,73	1'013'347,26	5'267'690,47
- dont Prélèvement sur les Réserves pour risques bancaires généraux « Migration informatique »		5'624'244,03	621'888,16	5'002'355,87
Charges extraordinaires	5.5	6'700'000,00	-6'606'453,16	-93'546,84
- dont dotation aux Réserves pour risques bancaires généraux		-3'000'000,00	-3'000'000,00	0,00
- dont dotation aux Réserves pour risques bancaires généraux « Migration informatique »		-3'700'000,00	-3'521'888,16	-178'111,84
Impôts		-3'817'191,00	-3'953'900,80	136'709,80
Résultat net de l'exercice		9'003'009,53	8'983'797,70	19'211,83

BILAN AVANT RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

ACTIFS

(en CHF)

	Annexe:	2014	2013	Différence
Liquidités		101'527'129,98	54'367'713,56	47'159'416,42
Créances résultant de papiers monétaires		0,00	1'791,70	-1'791,70
Créances sur les banques		52'161'723,76	33'529'831,25	18'631'892,51
Créances sur la clientèle	3.1	351'467'869,24	334'352'404,63	17'115'494,61
Créances hypothécaires	3.1 - 3.6.1	1'907'275'804,81	1'796'555'364,02	110'720'440,79
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	3.2	4'480'068,95	4'475'487,23	4'581,72
Immobilisations financières	3.2 - 3.6.1	99'132'467,46	92'961'325,40	6'171'142,06
Participations	3.2 - 3.3 - 3.4	3'095'161,25	3'276'960,28	-181'799,03
Immobilisations corporelles	3.4	12'942'000,00	12'109'500,00	832'500,00
Comptes de régularisation		4'507'576,85	5'261'936,34	-754'359,49
Autres actifs	3.5	38'406'148,96	23'892'438,14	14'513'710,82
Total des actifs		2'574'995'951,26	2'360'784'752,55	214'211'198,71
Total des créances de rang subordonné		300'000,00	100'000,00	200'000,00
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés		56'190'347,44	62'144'784,30	-5'954'436,86
- dont créances sur le canton		56'170'983,29	62'126'446,35	-5'955'463,06

PASSIFS

(en CHF)

	Annexe:	2014	2013	Différence
Engagements résultant de papiers monétaires		0,00	0,00	0,00
Engagements envers les banques		58'467'798,25	17'576'664,94	40'891'133,31
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		980'318'065,84	950'893'083,70	29'424'982,14
Autres engagements envers la clientèle		695'473'035,62	661'549'191,90	33'923'843,72
Obligations de caisse		21'388'000,00	14'380'000,00	7'008'000,00
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	3.8	520'000'000,00	429'000'000,00	91'000'000,00
Comptes de régularisation		7'323'635,14	7'877'414,31	-553'779,17
Autres passifs	3.5	44'232'220,49	34'343'144,58	9'889'075,91
Correctifs de valeurs et provisions	3.9	29'038'000,00	31'005'043,85	-1'967'043,85
Réserves pour risques bancaires généraux	3.9 - 3.11	83'975'755,97	82'900'000,00	1'075'755,97
- dont Réserve spécifique « Migration informatique »		3'975'755,97	5'900'000,00	-1'924'244,03
Capital social	3.10 - 3.11	42'000'000,00	42'000'000,00	0,00
Propres titres de participation	3.11	-327'935,71	-233'726,54	-94'209,17
Autres réserves	3.11	280'085,17	269'654,85	10'430,32
Réserve légale générale	3.11	83'500'000,00	80'000'000,00	3'500'000,00
- dont Réserves issues d'apports de capitaux		39'857'942,60	39'857'942,60	0,00
Bénéfice reporté		324'280,96	240'483,26	83'797,70
Résultat de l'exercice		9'003'009,53	8'983'797,70	19'211,83
Total des passifs		2'574'995'951,26	2'360'784'752,55	214'211'198,71
Total des engagements de rang subordonné		0,00	0,00	0,00
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés (sans les prêts octroyés par la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses)		7'351'584,07	6'705'310,49	646'273,58
- dont engagements envers le canton		5'502'155,15	4'919'161,52	582'993,63

OPÉRATIONS HORS BILAN

(en CHF)

- engagements conditionnels	3.1 - 4.1	41'948'699,25	41'199'155,85	749'543,40
- engagements irrévocables	3.1	40'907'150,00	46'645'750,00	-5'738'600,00
- engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	3.1	3'728'000,00	3'000'000,00	728'000,00
- crédits par engagement	3.1 - 4.2	0,00	0,00	0,00
- instruments financiers dérivés (valeur nominale des contrats)	4.3	879'155'296,71	981'848'652,25	-102'693'355,54
- valeurs de remplacement positives		6'443'199,00	3'266'658,10	3'176'540,90
- valeurs de remplacement négatives		42'658'683,59	29'078'938,75	13'579'744,84
- opérations fiduciaires	4.4	0,00	0,00	0,00

TABLEAU DE FINANCEMENT

(en milliers de CHF)	2014		2013	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Résultat de l'exercice	9'003		8'984	
Amortissements sur l'actif immobilisé	6'746		1'761	
Correctifs de valeurs et provisions	4'586	6'553	7'048	7'750
Comptes de régularisation actifs	755			2'476
Comptes de régularisation passifs		554		3'403
Autres actifs		14'514	16'576	
Autres passifs	9'889			16'078
Réserves pour risques bancaires généraux	6'700	5'624	6'522	622
Dividende de l'exercice précédent		5'400		5'100
Solde	37'679	32'645	40'891	35'429
Flux de fonds du résultat opérationnel	5'034		5'462	
Capital social				
Propres titres de participation	37	131	181	190
Autres réserves	10		17	
Solde	47	131	198	190
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres		84	8	
Immobilisations corporelles		1'755		895
Participations	178	196		
Valeurs immatérielles		5'624		622
Solde	178	7'575	0	1'517
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé		7'397		1'517
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
- Engagements envers les banques				2'000
- Créances sur les banques				
- Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	106'000	15'000	105'000	25'000
- Immobilisations financières		6'171	3'396	
- Fonds d'épargne et de placements	29'425		61'202	
- Autres engagements envers la clientèle		10'000	29'500	
- Obligations de caisse	7'008			1'712
- Créances hypothécaires		110'720		103'675
- Créances sur la clientèle		1'369		39'999
Opérations à court terme (< 1 an)				
- Engagements envers les banques	40'891			45'526
- Créances sur les banques		18'632	1'729	
- Créances sur la clientèle		15'747	55'627	
- Autres engagements envers la clientèle	43'924			26'742
- Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		5		74
- Engagements résultant de papiers monétaires				
- Créances résultant de papiers monétaires	2			
Solde	227'250	177'644	256'454	244'728
Flux de fonds de l'activité bancaire	49'606		11'726	
- Liquidités		47'159		15'679
Total des Sources de fonds	265'154		297'543	
Total des Emplois de fonds		265'154		297'543

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS



HC Ajoie, Porrentruy

1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL

Le siège social de la BCJ est à Porrentruy. La Banque est présente dans 11 localités jurassiennes, à savoir : Porrentruy, Alle, Boncourt, Courgenay, St-Ursanne, Delémont, Bassecourt, Courrendlin, Courroux, Saignelégier et Le Noirmont. L'effectif du personnel converti en emplois à temps complet s'élevait à la fin de l'exercice à 120,4 collaborateurs (exercice précédent : 118,8).

L'activité de la Banque, conformément à ses statuts, traite de toutes les opérations de crédits et de dépôts. Elle exerce son action essentiellement dans le Canton du Jura.

OPÉRATIONS AU BILAN

Les opérations d'intérêts constituent la principale source de revenus de la Banque. Les prêts et crédits sont octroyés en faveur des personnes privées, ainsi que des PME qui constituent l'essentiel du tissu économique jurassien.

Pour son financement à long terme, la BCJ recourt aux différentes possibilités offertes par le marché. Elle est membre de la Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses et participe donc régulièrement aux emprunts émis par cet organisme.

La BCJ détient un portefeuille de titres dans le cadre de placements à moyen et long terme, enregistré dans les immobilisations financières. Il s'agit principalement de titres à taux d'intérêt fixe, pouvant être escomptés auprès de la BNS, ainsi que la mise ou la prise en pension de titres (REPO ou Reverse REPO).

La Banque gère le risque de taux de son bilan notamment par le biais d'instruments financiers dérivés.

OPÉRATIONS DE NÉGOCE

La BCJ exécute pour le compte de sa clientèle l'ensemble des opérations de négoce usuellement proposées par les banques. Elle pratique en outre, pour son propre compte, un négoce de titres.

La BCJ privilégie les titres d'émetteurs de première qualité. Le négoce des matières premières et des marchandises ne fait pas partie de ses activités.

OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DE PRESTATIONS DE SERVICE

La gestion de fortune, les opérations relatives aux dépôts fiduciaires, le trafic des paiements ainsi que le négoce de titres pour le compte de la clientèle représentent l'essentiel des opérations de commissions et de prestations de service. La Banque propose aussi des produits et des conseils dans le domaine de la bancassurance.

GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE

La gestion des risques est basée sur la politique en matière de risques, approuvée par le Conseil d'administration.

Le processus de gestion des risques s'étend de la politique de risque à la gestion au sens étroit (reconnaissance, évaluation et gestion de tous les risques), y compris la surveillance et le contrôle. On peut représenter ce processus et les principaux responsables comme suit :

	Responsabilité principale
Politique	Conseil d'administration
Identification, évaluation et gestion	Direction
Surveillance	Conseil d'administration et Direction
Contrôle	Conseil d'administration et réviseurs internes

Les différents risques font l'objet de limites précises, dont le respect est surveillé en permanence. La gestion des risques est définie à travers les règlements et les circulaires idoines de la Banque. Elle porte sur les risques suivants :

a) Risques de défaillance ;

(clients, contreparties bancaires, gros risques, risques pays, concentration de risques, genre de couverture)

b) Risques de marché ;

(changement de taux d'intérêt, devises, cours de titres, autres risques de marché)

c) Risques de liquidités/refinancement ;

(liquidité de caisse, liquidité globale, approvisionnement, refinancement)

d) Risques opérationnels ;

(exécution de transactions, vérifications de concordance, personnel, relève, pannes de système, juridiques, réputation, contamination, compliance, fiscaux, fraudes internes et externes, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, dommages aux biens physiques)

La Banque a intégré dans son organisation globale la gestion des risques et le contrôle interne. Elle bénéficie ainsi d'une consolidation de tous les risques encourus. Les contrôles mis en place dans les processus de travail, complétés par les rapports établis par la révision interne et l'analyse par la révision externe, constituent un élément clé pour une gestion efficace des risques et du contrôle interne. Ils ont donc un effet positif sur les processus internes. Ces contrôles garantissent par exemple que les éventuelles erreurs au niveau des transactions soient détectées et corrigées à temps. Un rapport semestriel est présenté à la Direction, alors que le Conseil d'administration en prend connaissance une fois par année. La présentation au Conseil d'administration repose sur les nouveaux risques décelés durant l'année sous revue, ceux qui se sont avérés, et les menaces qui pourraient se traduire par de nouveaux risques dans un horizon temps défini. Les risques majeurs sont répertoriés avec probabilité de survenance et impact financier.

a) Risques de défaillance

La politique de crédit englobe la totalité des engagements. Ceux-ci pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements.

a1) Exposition au risque de crédit

La Banque limite les risques de crédit en pratiquant une politique de diversification, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs, et en se couvrant par le biais de normes d'avances adéquates. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes. L'organisation des compétences en

matière d'octroi de crédits est centrée sur les risques et se caractérise par des filières de décisions courtes. Il s'agit d'être extrêmement attentif dans le cadre du contrôle des avances accordées aux entités présentant un risque de défaillance accru. C'est pourquoi la Banque procède à une réévaluation, tous les trimestres, de la situation de cette dernière catégorie de débiteurs, de manière à prendre les mesures qui s'imposent, notamment en ce qui concerne l'adaptation du montant des provisions économiquement nécessaires.

a2) Valeur vénale des sûretés

Son système de rating donne à la Banque l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Une actualisation permanente des ratings et une communication régulière avec la clientèle permettent à la Banque d'exercer une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture. Pour l'évaluation des biens immobiliers, la Banque a édicté des procédures. Les immeubles de types artisanal, industriel ou les objets particuliers, pour lesquels le financement bancaire dépasse CHF 1 million, font en principe l'objet d'une expertise externe. La «valeur vénale», sur laquelle est basée le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante:

- Maison familiale, appartement en PPE, terrain à bâtir: valeur intrinsèque
- Immeuble locatif: valeur de rendement
- Immeuble commercial, hôtel, restaurant: valeur de rendement et valeur intrinsèque
- Immeuble artisanal ou industriel: valeur de rendement ou valeur intrinsèque
- Immeuble agricole: valeur licite selon la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR)
- Terrain: valeur de marché

La Banque a une bonne connaissance du marché immobilier dans le canton, ce qui lui permet d'apprécier la plausibilité des estimations retenues.

L'endettement est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette ainsi que de la valeur de nantissement des gages retenue par la Banque. Les hypothèques en deuxième rang doivent être amorties.

Des spécialistes en restructuration et en évaluation d'entreprises sont à la disposition de la clientèle et des conseillers pour traiter des questions de nature particulièrement complexe. La gestion centralisée des risques de crédit est assurée par un système moderne d'agrégation et d'analyse des risques de défaillance prenant en compte l'ensemble des secteurs d'activité. Les correctifs de valeurs et les provisions sont réexaminés et réajustés trimestriellement. Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la Banque évalue les clients selon un système de rating comprenant 8 catégories. Ce système permet à la Banque d'appréhender de manière précise les risques propres à chaque crédit et d'en tenir compte de manière adéquate lors de l'élaboration des conditions proposées à la clientèle.

b) Risques de marché

b1) Risque de taux

Les opérations de bilan sont pilotées et surveillées par le comité ALM, dans le cadre de limites fixées annuellement par le Conseil d'administration. Les risques sont notamment couverts par des instruments dérivés dont les contre-parties sont de première qualité.

La Banque dispose d'un logiciel moderne permettant de calculer mensuellement les situations de risques – sensibilité des fonds propres, durations - et de rendement. Elle bénéficie par ailleurs des services d'un institut spécialisé, SunGard AG. Le risque de taux résulte des déséquilibres entre les volumes et les échéances des positions figurant au bilan. Pour les positions à taux variables (prêts hypothécaires à taux variable, épargne traditionnelle), des modèles de portefeuilles sont utilisés pour répliquer au mieux le rythme et l'ampleur des modifications de la structure des prêts et de l'épargne en fonction de l'évolution des taux du marché. Les mouvements de la courbe de taux ainsi que les changements de comportement de la clientèle sont à l'origine du risque de taux des positions actives et passives. Ces variations affectent directement le produit d'intérêts ou la valeur des fonds propres de la Banque. La Banque surveille deux mesures par rapport au risque de taux au bilan, l'évolution de la marge d'intérêt et l'évolution de la valeur des fonds propres. Pour ce faire, elle évalue les variations de la marge par le biais d'analyses dynamiques et le potentiel de pertes entre un scénario probable et des scénarii de stress. Quand à la mesure de la valeur des fonds propres, elle est évaluée par la duration des affaires actives et passives.

b2) Autres risques de marché

Pour limiter les autres risques de marché, qui sont essentiellement des risques de position sur titres de participation et de devises, la Banque a institué un système de limites. Les positions de négoce font l'objet de contrôles périodiques.

b3) Risque de liquidité / refinancement

Le risque de liquidité résulte de l'obligation de disposer des moyens de pouvoir faire face chaque jour à l'écoulement potentiel pouvant résulter de l'ensemble de ses engagements au passif. La Banque mesure le risque de liquidité sur la base du taux de couverture de la liquidité globale selon les dispositions légales en la matière.

c) Risques opérationnels

Les risques opérationnels représentent l'ensemble des vulnérabilités pouvant entraîner des pertes pour la Banque (défaillances techniques ou humaines, dans les systèmes de contrôle interne, procédures inadéquates, événements externes, etc.). Afin de maîtriser ces risques, la Banque dispose d'un système de contrôle interne qui est régulièrement vérifié par la révision interne. Cette dernière rend compte de ses travaux au Conseil d'administration.

d) Compliance et risques juridiques

Le service juridique contrôle le respect par la Banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours relatifs aux activités bancaires. Le service juridique veille également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

d1) Externalisation d'activité (outsourcing)

Dans le domaine informatique, la BCJ utilise en premier lieu les services de RTC (Real-Time Center) SA, à Berne, centre exploité dès 2010 par Hewlett Packard (HP) Suisse GmbH, sous le nom de HP Banking Service Center.

Compte tenu de l'évolution toujours plus complexe des opérations boursières et de ses dérivés, la Banque a confié l'administration du service des titres à Swisscom Banking Provider AG. Par cet outsourcing, la Banque veut maintenir une activité dans ce domaine en s'appuyant sur de hautes compétences reconnues.

Ces externalisations font l'objet de contrats de service détaillés, conformément aux directives de la FINMA. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs du prestataire de service sont tous soumis au secret bancaire.

Au 1^{er} janvier 2015, la BCJ a migré sur sa nouvelle plate-forme informatique et rejoint la communauté des banques utilisant le logiciel Finnova. A partir de cette date, la BCJ a externalisé les activités liées à l'informatique auprès de la société Swisscom IT Services AG. Les activités de numérisation des documents ainsi que le traitement du trafic des paiements sont effectués par le groupe La Poste Suisse (PostFinance SA et Swiss Post Solutions SA). L'administration du service des titres est dorénavant confiée à la Banque Cantonale de Fribourg.

d2) Système d'information

Les organes supérieurs sont informés régulièrement sur le bilan, la situation de rentabilité, comprenant également les risques, et sur tout autre événement pouvant influencer la marche des affaires.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

BASE

La tenue de la comptabilité ainsi que les principes comptables et d'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques et aux directives de la FINMA régissant l'établissement des comptes. Le rapport de gestion est conforme aux exigences du règlement de cotation de la Bourse suisse. La Banque établit et publie un boucllement individuel statutaire conforme aux dispositions régissant l'image fidèle (boucllement individuel combiné). Divers aménagements sont nécessaires afin que le boucllement individuel combiné respecte les prescriptions du droit des sociétés. La Banque ne publie pas de comptes consolidés, les participations majoritaires étant insignifiantes.

SAISIE DES OPÉRATIONS ET INSCRIPTION AU BILAN

Les opérations sont portées au bilan à la date de conclusion. La détermination du résultat est conforme à la durée de l'exercice.

CONVERSION DES TRANSACTIONS ET SOLDES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Le bilan est valorisé au cours du jour de clôture. Le gain ou la perte réalisé est comptabilisé dans le compte de résultat des opérations de négoce.

Principaux cours de conversion utilisés lors du boucllement:

Monnaie	année en cours billets / devises	année précédente billets / devises
EURO	1.1714 / 1.2024	1.1945 / 1.2255
Dollars US	0.9593 / 0.9893	0.8594 / 0.8894
Livres sterling	1.5021 / 1.5421	1.4330 / 1.4730

LIQUIDITÉS, CRÉANCES RÉSULTANT DE PAPIERS MONÉTAIRES, CRÉANCES SUR LES BANQUES ET ENGAGEMENTS AU PASSIF

Les montants sont portés au bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. Les correctifs de valeurs pour créances compromises figurent au passif du bilan. La partie non échue des escomptes sur les papiers monétaires ainsi que les agios et disagos des propres emprunts sont délimités sur la durée et comptabilisés sous « autres actifs » et/ou « autres passifs ».

PRÊTS (CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE ET CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES)

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les opérations hors bilan telles qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque les indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours.

Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. La Banque les comptabilise directement à la rubrique correctifs de valeurs et provisions. Ce principe est également appliqué pour les intérêts compromis. Lorsque le paiement des intérêts est peu probable et, qu'en conséquence, la délimitation dans le temps devient inutile, la Banque renonce à la comptabilisation des intérêts.

La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la Banque peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Lorsqu'une créance est considérée comme entièrement ou partiellement irrécupérable, elle est amortie par le débit du correctif de valeur correspondant. Les montants récupérés sur les créances amorties sont portés en diminution du besoin de provisions de l'année en cours.

Aucun correctif de valeur n'est constitué par la Banque sur les créances appartenant aux catégories 1 à 5. Pour ces créances, le service de la dette est assuré, les sûretés fournies par les clients sont adéquates et les critères de solvabilité sont remplis. Les crédits des catégories 7 et 8 sont compromis et font l'objet de correctifs de valeurs individuels. Des correctifs de valeurs forfaitaires à hauteur de 5% du montant des créances sont constitués pour les crédits de la catégorie 6 qui présente un risque latent de perte pour la Banque. Les prêts de cette catégorie ne font pas l'objet de correctifs de valeurs individuels.

Les correctifs de valeurs sont calculés selon un schéma systématique et leurs modifications sont comptabilisées trimestriellement.

Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés, le service de la dette a repris normalement, et d'autres critères de solvabilité sont remplis.

OPÉRATIONS DE PRÊTS ET DE MISE EN PENSION DE TITRES

Le montant des liquidités reçu ou donné en garantie des prêts et emprunts de titres est porté au bilan, intérêts courus y compris. Pour les opérations de mise et prise en pension, seuls les montants en argent qui sont échangés figurent au bilan à leur valeur nominale, si la partie cédante conserve économiquement son pouvoir de disposition. La couverture de la valeur de marché des titres reçus est contrôlée tous les jours. Le produit ou la charge d'intérêts est délimité sur la durée des transactions sous-jacentes.

Les ventes de titres assorties d'une obligation de rachat (Repurchase) et les acquisitions de titres assortis d'une obligation de revente (Reverse Repurchase) sont assimilées à des opérations de financement garanti.

TITRES ET MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

Ces valeurs sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et corrigées à la date du bilan selon les cours du marché. Seuls des titres cotés sur des marchés officiels peuvent être acquis. Les gains et pertes de cours sont comptabilisés dans le résultat des opérations de négoce. La Banque ne calcule pas les frais de refinancement de ce portefeuille.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de créances figurant sous cette rubrique sont détenus à long terme, c'est-à-dire en principe jusqu'à l'échéance. Le montant porté au bilan correspond à l'évaluation selon l'«accrual method». Les agios et disagios correspondants sont délimités

sur la durée restante et sont imputés au résultat des opérations d'intérêts. Les gains et pertes résultant des opérations d'intérêts aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation sont délimités sur la durée résiduelle de l'opération, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance initialement prévue. Les dépréciations de valeur pour raison de solvabilité, de même que les reprises subséquentes, sont comptabilisées sous la rubrique «Autres charges ordinaires» ou «Autres produits ordinaires».

Les titres de participation sont enregistrés aux prix d'acquisition. Ils sont évalués en fin d'exercice selon le principe de la valeur la plus basse correspondant au montant le moins élevé résultant de la comparaison du coût d'achat et de la valeur de liquidation.

Les immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente sont inscrits au bilan lors de l'acquisition à la valeur de rendement effectif ou théorique ajusté. Ils sont évalués en fin d'exercice selon le principe de la valeur la plus basse. Les adaptations nécessaires figurent sous la position «Autres charges ordinaires».

PARTICIPATIONS

Les participations jusqu'à CHF 20'000.- sont amorties totalement l'année de leur acquisition. Les plus importantes sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition compte tenu des amortissements nécessaires en cas d'évaluation inférieure.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les machines, le mobilier et les installations sont amortis selon leur durée de vie économique. Les immeubles abritant totalement ou partiellement des locaux destinés à l'activité bancaire sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué d'un amortissement en fonction du degré de vétusté. Les amortissements sont effectués selon un plan s'étendant sur toute la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

Une actualisation des valeurs comptables avec les durées de vies économiques effectives est calculée régulièrement. En cas d'écart, les amortissements sont adaptés par le compte «Amortissements sur l'actif immobilisé».

Les durées de vies économiques suivantes sont utilisées:

Immeubles à l'usage de la banque	max. 50 ans
Matériel informatique, machines et installations	max. 5 ans
Mobilier	max. 8 ans
Software	amorti l'année d'acquisition

VALEURS INCORPORELLES

Le bilan de la Banque ne contient pas de valeurs incorporelles.

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

Le personnel de la BCJ est assuré, au sens de la Loi sur la Prévoyance professionnelle, auprès du Fonds de Prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées comme charges de personnel.

IMPÔTS

La Banque impute les impôts dans la période où le revenu est acquis. Les impôts dus au titre du bénéfice courant et du capital imposable sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique « compte de régularisation ».

La BCJ paie des impôts cantonaux, communaux, ecclésiastiques et l'impôt fédéral direct.

Les dotations aux Réserves pour risques bancaires généraux sont fiscalisées sur le revenu et le montant de ces Réserves fait partie du capital imposable. Quant aux dotations attribuées à la « migration informatique » - comprise dans les Réserves pour risques bancaires généraux -, elles sont exonérées fiscalement l'année de l'attribution aux Réserves.

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS, ENGAGEMENTS IRRÉVOCABLES, ENGAGEMENTS DE LIBÉRER ET D'EFFECTUER DES VERSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, la Banque constitue des provisions au passif du bilan.

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

En application du principe de prudence, la Banque constitue des correctifs de valeurs et des provisions individuels pour tous les risques de perte reconnaissables. Les correctifs de valeurs et provisions qui, au cours d'une période comptable, ne sont plus économiquement nécessaires sont dissous et portés au compte de résultat.

Les correctifs de valeurs forfaitaires pour risques de défaillance de même que les provisions destinées à la couverture des autres risques sont portés au passif du bilan à la rubrique « Correctifs de valeurs et provisions ».

PROPRES TITRES DE CRÉANCES ET DE PARTICIPATION

Les propres titres de créances, obligations de caisse et titres du marché monétaire sont compensés avec les positions du passif correspondantes.

La position en propres titres de participation est portée en déduction des fonds propres, à concurrence des coûts d'acquisition, sous une rubrique distincte. Les dividendes et les résultats des aliénations ultérieures sont directement attribués aux « Autres réserves ».

RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées dans le but de couvrir les risques latents sur l'activité bancaire. Elles sont considérées comme fonds propres au sens de l'Ordonnance d'exécution de la Loi sur les banques.

A fin 2014, un montant de CHF 4,0 millions est attribué spécifiquement aux Réserves « migration informatique ».

RÉSERVE LÉGALE GÉNÉRALE

A la suite de la modification de l'article 5 de la Loi sur l'impôt anticipé, le Conseil d'administration a décidé de scinder la Réserve légale générale entre les apports de capital et les dotations effectuées sur les exercices annuels. Par cette adaptation, le Conseil d'administration se réserve le droit de proposer à l'Assemblée générale, dans le futur, de rembourser tout ou partie de cette réserve sans que ces remboursements ne soient considérés comme revenus imposables pour les personnes physiques et ne soient soumis à l'impôt anticipé.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Face aux risques de taux d'intérêts, la Banque traite des instruments dérivés. Les valeurs de remplacement sont comptabilisées sous autres actifs (valeurs positives) ou autres passifs (valeurs négatives). Les contrats ouverts, avec indication des montants des sous-jacents, sont présentés dans les opérations hors bilan et dans l'annexe.

Opérations de négoce

Les instruments utilisés dans le cadre des opérations de négoce sont évalués à leur juste valeur. Celle-ci découle soit du prix résultant d'un marché efficient et liquide, soit du prix offert par les teneurs du marché. Les résultats réalisés et non réalisés sont portés au compte de résultat des opérations de négoce.

Opérations de couverture

Le résultat des dérivés que la Banque utilise dans le cadre de la gestion structurelle du bilan pour gérer les risques de taux est attribué de façon identique aux opérations couvertes. L'écart entre les valeurs de remplacement positives et négatives est présenté dans le compte de compensation, c'est-à-dire sous « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Lorsque des contrats sont liquidés avant l'échéance, les gains et pertes réalisés sont délimités sur la durée résiduelle, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance prévue à l'origine du contrat.

Les effets de couverture ainsi que les buts et stratégies visés par des opérations de couverture sont documentés lors de la conclusion des opérations. La Banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture. Les opérations ne remplissant plus ou que partiellement leur fonction initiale sont assimilées, pour leur fraction excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles.

CHANGEMENTS DE PRINCIPES COMPTABLES

Néant.

3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

(en milliers de CHF)

3.1. APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

	NATURE DES COUVERTURES			Total
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	
PRÊTS				
Créances sur la clientèle	42'164	34'068	275'236	351'468
<i>dont envers des Collectivités de droit public</i>			166'592	
Créances hypothécaires				
<i>dont immeubles d'habitation</i>	1'504'744			1'504'744
<i>dont immeubles commerciaux</i>	81'225			81'225
<i>dont artisanat et industrie</i>	200'572			200'572
<i>dont autres</i>	104'280	5'455	11'000	120'735
Total des prêts				
Exercice de référence	1'932'985	39'523	286'236	2'258'744
Exercice précédent	1'804'465	36'217	290'226	2'130'908
HORS BILAN				
Engagements conditionnels	1'673	227	40'049	41'949
Engagements irrévocables			40'907	40'907
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			3'728	3'728
Crédits par engagements			0	0
Total hors bilan				
Exercice de référence	1'673	227	84'684	86'584
Exercice précédent	1'339	202	89'304	90'845
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
PRÊTS COMPROMIS				
Exercice de référence	62'758	40'797	21'961	21'961
Exercice précédent	66'285	43'977	22'308	22'308

3.2. RÉPARTITION DES PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE, DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES PARTICIPATIONS

PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE	Exercice de référence	Exercice précédent
- Titres de créance	1'590	1'953
- cotés	1'590	1'953
- Titres de participation	2'883	2'511
- Métaux précieux	7	11
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	4'480	4'475

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Valeur comptable		Juste valeur	
	Exercice de référence	Exercice précédent	Exercice de référence	Exercice précédent
Titres de participation	1'120	1'148	1'557	1'545
<i>dont participations qualifiées</i>	0	0	0	0
Titres de créance	97'592	91'813	99'760	92'348
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	97'592	91'813	99'760	92'348
Immeubles	420	0	420	0
Total des immobilisations financières	99'132	92'961	101'737	93'893
<i>dont titres admis en pension selon les dispositions sur les liquidités</i>	89'079	83'296		

PARTICIPATIONS	Exercice de référence	Exercice précédent
avec valeur boursière	44	44
sans valeur boursière	3'051	3'233
Total des participations	3'095	3'277

3.3. PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

PARTICIPATIONS MAJORITAIRES

SOCIÉTÉ :

Immobestate Inv. SA,
Fribourg, Société immobilière

CAPITAL-ACTIONS

CHF 50'000

POURCENTAGE DÉTENU

100 %

SDEJ

(Société coopérative pour le développement
de l'économie jurassienne), Delémont

CHF 2'200'000

50 %

Les sociétés dominées étant insignifiantes dans l'optique des objectifs visés par les comptes consolidés, la Banque n'établit pas de comptes consolidés.

AUTRES PARTICIPATIONS

La Banque possède des participations minoritaires dans les sociétés communes aux banques cantonales suisses, dont les parts sont déterminées en fonction de l'importance des établissements membres :

- Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses, Zurich
- Caleas SA, Zurich
- Swisscanto Holding SA, Berne *
- ADUNO Holding SA, Zurich

La BCJ détient également des participations minoritaires dans les sociétés suivantes :

- Energie du Jura SA, Delémont
- Régiatech SA, Porrentruy
- Clinique du Noirmont, Le Noirmont
- Société Jurassienne d'Équipement SA, Delémont
- Finarbit SA, Küsnacht
- Six Group AG, Zurich
- Centre de Loisirs des Franches-Montagnes SA, Saignelégier

* A l'instar des autres banques cantonales, la BCJ a vendu sa participation dans Swisscanto à la Banque Cantonale de Zurich. La clôture de la transaction est soumise à l'obtention des autorisations requises des autorités suisses et étrangères et devrait avoir lieu durant le premier trimestre 2015.
(réf. communiqué de presse du 11.12.2014)

3.4. PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence
PARTICIPATIONS							
Participations majoritaires *	1'000	-1'000	0				0
Participations minoritaires	5'899	-2'622	3'277	196	-178	-200	3'095
Total des participations	6'899	-3'622	3'277	196	-178	-200	3'095
IMMEUBLES							
- immeubles à l'usage de la banque	13'450	-5'763	7'687	1'406		-227	8'866
- autres immeubles	6'893	-3'905	2'988	54		-88	2'954
Autres immobilisations corporelles **	3'024	-1'589	1'435	294		-607	1'122
Total des immobilisations corporelles	23'367	-11'257	12'110	1'754	0	-922	12'942
Valeurs immatérielles							
Autres valeurs immatérielles	0	0	0	5'624		-5'624	0
Total des valeurs immatérielles	0	0	0	5'624	0	-5'624	0

Valeur d'assurance incendie:

- des immeubles (y.c. les immeubles figurant sous immobilisations financières, réf. 3.2)	29'466
- des autres immobilisations corporelles	13'000

* L'impact d'une utilisation de la méthode de mise en équivalence sur les participations dans lesquelles la Banque a une influence significative est nul.

** Selon durée de vie économique

La Banque n'a pas d'engagement de leasing.

Le montant des amortissements des immobilisations corporelles correspond aux amortissements planifiés.

3.5. AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
Valeurs de remplacement des instruments financiers (contrats pour propre compte)				
- portefeuilles destinés au négoce	443	103	35	122
- gestion du bilan	6'000	42'556	3'231	28'957
Compte de compensation	31'102		19'884	
Impôts indirects	642	1'161	491	1'246
Comptes de règlement			107	3'578
Autres divers	219	412	144	440
Total	38'406	44'232	23'892	34'343

3.6.1. MONTANT TOTAL DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Montant des créances hypothécaires affecté à la couverture exigée pour les emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des Banques cantonales suisses

	Valeur comptable	Engagements
- Exercice de référence	605'530	520'000
- Exercice précédent	504'128	429'000

Dépôt de couverture BNS pour facilités de resserrements de liquidités

	Valeur comptable	Limite	Engagement
- Exercice de référence	11'796	10'000	0
- Exercice précédent	11'123	10'000	0

3.6.2. OPÉRATIONS DE PRÊT ET DE PENSION EFFECTUÉES AVEC DES TITRES

La banque n'a pas d'opération en cours.

3.7. ENGAGEMENTS ENVERS L'INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1'356	4'602
Autres engagements envers la clientèle	145	433
Total des engagements envers la propre institution de prévoyance	1'501	5'035

3.7.1. INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

Le personnel de la BCJ est assuré, au sens de la Loi sur la Prévoyance professionnelle, auprès du Fonds de Prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura. L'organisation, la gestion et le financement de cette Caisse sont régis par la Loi (LPP), les statuts et le règlement en vigueur. Il s'agit d'une caisse en primauté des cotisations. L'affiliation à la Caisse de retraite est obligatoire pour tous les employés dont le salaire atteint le minimum LPP. Les administrateurs de la Banque font partie intégrante du cercle des assurés pour le revenu obtenu dans le cadre des activités de la Banque et pour autant que les indemnités annuelles atteignent au moins 125% du montant minimum LPP. Tous les assurés ont droit aux prestations de retraite dès leur 62^e anniversaire. Moyennant une réduction de leur rente, les assurés ont toutefois la possibilité de partir en retraite anticipée dès l'âge de 58 ans. Le Fonds de prévoyance assure un pont AVS entre l'âge de la retraite et l'âge AVS. L'employeur verse une cotisation extraordinaire unique au moment de l'ouverture du droit à la rente Pont AVS pour le financement.

3.7.2. AVANTAGES ÉCONOMIQUES PROVENANT D'UN EXCÉDENT DE COUVERTURE / DÉCOUVERT

	31.12.2013	31.12.2012
Les derniers comptes annuels révisés du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura (établis selon la norme de la Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de :	109.9%	101.9%

- Le Conseil d'administration de la BCJ considère que les éventuels excédents de couverture des prochaines années au sens de la norme Swiss GAAP RPC 16 seraient utilisés pour reconstituer la réserve de fluctuation de cours à l'objectif défini par le Conseil de fondation d'une part et d'autre part pour constituer des fonds libres. Dès lors, il n'en résulterait aucun avantage économique pour l'employeur.

3.7.3. RÉSERVES DE COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR

La BCJ a versé en 2009 une contribution de CHF 2,35 millions au titre de réserve extraordinaire de cotisations avec renonciation à leur utilisation. Lors de la clôture des comptes de la Fondation au 31.12.2012, la réserve avait été transférée à la réserve de cotisations sans renonciation, compte tenu du taux de couverture supérieur à 100%. La convention prévoyait les conditions de retour de cette contribution à la banque d'ici 2019. Compte tenu des conditions du marché, la Banque a estimé peu vraisemblable que ces conditions de remboursement puissent être remplies dans les délais prévus. Dès lors, durant l'exercice en cours, elle a décidé d'abandonner cette contribution et d'utiliser la provision existante à cet effet.

3.7.4. RISQUE DE DÉFICIT ET CONTRIBUTION PARITAIRE DE L'EMPLOYEUR À L'EFFORT D'ASSAINISSEMENT

Néant.

3.8. PRÉSENTATION DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS

	Exercice de référence		Exercice précédent	
Emprunts auprès des établissements de lettres de gage	520'000		429'000	
- taux moyen	1.29 %		1.51 %	

Aperçu des échéances	<= 1 an	>1 an à <= 2 ans	>2 ans à <= 3 ans	>3 ans à <= 5 ans	>5 ans	Total
Exercice de référence	44'000	54'000	45'000	119'000	258'000	520'000
Exercice précédent	15'000	44'000	54'000	106'000	210'000	429'000

3.9. PRÉSENTATION DES CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS / RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

	Etat à la fin de l'exercice précédent	Utilisations conformes à leur but	Recouvrements, intérêts compromis, différences de change	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice de référence
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	24'868	-1'190	152	3'622	-2'655	24'797
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	100	-1	0	43	0	142
Provisions pour engagements de prévoyance	2'350	-2'350	0	0	0	0
Autres provisions	6'037	-1'654	0	769	-1'053	4'099
Total des correctifs de valeurs et provisions	33'355	-5'195	152	4'434	-3'708	29'038
à déduire: correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-2'350	-2'350				
Total des correctifs de valeurs et provisions selon bilan	31'005					29'038
Réserves pour risques bancaires généraux	82'900	0	0	6'700	5'624*	83'976

* « Projet migration informatique »

3.10. PRÉSENTATION DU CAPITAL SOCIAL ET INDICATION DES PROPRIÉTAIRES DE CAPITAL DÉTENANT DES PARTICIPATIONS DE PLUS DE 5 % DES DROITS DE VOTE

(réf. Gouvernance d'entreprise, points 1.2, 2.1 et 2.4)

Capital social	Valeur nominale totale	Nombre de titres au porteur		Capital donnant droit au dividende
Exercice de référence	42'000	3'000'000	valeur nominale CHF 14.–	42'000
Exercice précédent	42'000	3'000'000	valeur nominale CHF 14.–	42'000

L'action est cotée à la SIX, sous le No ISIN CH0032991348

Dernière modification du capital-actions: 2008 - réduction de la valeur de nominale de CHF 15.– à CHF 14.–.

Chaque action donne droit à une voix aux Assemblées générales.

Capital autorisé ou conditionnel:

Selon l'art 6 des statuts, la Banque peut procéder à des augmentations de capital autorisées ou conditionnelles de capital aux conditions fixées par le Code des obligations. Cette possibilité n'est pas utilisée.

Garantie de l'Etat

La République et Canton du Jura garantit les engagements de la Banque dans la mesure où les fonds propres de cette dernière et les créances découlant d'engagements de rang subordonné n'y suffisent pas (Art. 6 de la Loi sur la Banque Cantonale du Jura).

Rémunération de la garantie de l'Etat

La Banque rémunère la garantie en versant annuellement à l'Etat un montant compris entre 0,6 et 1 pour cent de ses fonds propres exigibles. Ceux-ci sont déterminés d'après la législation fédérale sur les banques, et sur la base des comptes de l'année précédente. Après consultation du conseil d'administration, le Gouvernement fixe chaque année le montant de la rémunération, par voie d'arrêté, en tenant compte de la situation financière de la Banque, notamment de son taux de couverture des fonds propres exigibles et de la conjoncture. Le taux appliqué en 2013 et 2014 a été de 0,67 %

Propriétaires importants de capital:

- Participation de la République et Canton du Jura (55,66 %) dont participation majoritaire légale (51 %).
- Participation de la Banque Cantonale Neuchâteloise (9,22 %).
- Participation de la Banque Cantonale de Zurich (7,62 %).
- Participation de la Banque Cantonale Vaudoise (4,84 %).

Par ailleurs, 4 autres banques cantonales détiennent environ 9,3 % du capital, aucune n'atteignant 3 %.

Ainsi, globalement, les banques cantonales détiennent environ 31 % du capital.

Aucune modification n'a été enregistrée et annoncée durant l'exercice en cours.

3.11. JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres au début de l'exercice de référence	Avant répartition du bénéfice	Après répartition du bénéfice
Capital social	42'000	
Réserve légale générale	80'000	
Réserves pour risques bancaires généraux	77'000	
Réserves pour risques bancaires généraux « Migration informatique »	5'900	
Autres réserves	270	
Bénéfice de l'exercice	9'224	
moins propres titres de participation	-234	
Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence	214'160	
Dividende prélevé sur le bénéfice de l'exercice précédent	-5'400	
Achats de propres titres de participation (au prix d'achat) *	-131	
Ventes de propres titres de participation (au prix d'achat) **	37	
Gain d'aliénation de propres titres de propriété et dividendes perçus	10	
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux	3'000	
Variation des réserves pour risques bancaires généraux - « Réserve Migration informatique »	-1'924	
Bénéfice de l'exercice de référence	9'003	
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice de référence	218'755	213'355
dont capital social	42'000	42'000
dont réserve légale générale	83'500	87'000
dont réserves pour risques bancaires généraux	80'000	80'000
dont réserves pour risques bancaires généraux - « Migration informatique »	3'976	3'976
dont autres réserves	280	280
dont résultat au bilan	9'327	427
moins propres titres de participation	-328	-328
PROPRES TITRES DE PARTICIPATION		
	Nombre de titres	Prix moyen
Stock au début de l'exercice	3'831	61,00
- Achats (*)	2'071	63,06
- Ventes (**)	-590	61,70
Stock à la fin de l'exercice de référence	5'312	61,73

FONDS PROPRES EXIGIBLES ET FONDS PROPRES EXISTANTS

	Exercice de référence	Exercice précédent
Fonds propres existants		
Fonds propres de base durs nets, selon bilan (CET1)	213'683	208'994
- Ajustement pour propres titres en portefeuille	-328	-234
= Fonds propres de base (Tier 1)	213'355	208'760
+ Fonds propres complémentaires pouvant être pris en compte (Tier 2)	0	0
+ Fonds propres supplémentaires pouvant être pris en compte (Tier 3)	0	0
= Fonds propres pouvant être pris en compte	213'355	208'760
Fonds propres requis (non audités) Méthode utilisée		
+ Risques de crédit SA-BIZ	100'650	94'968
- dont Crédit value Adjust sur instruments financiers	740	608
+ Risques non liés à des contreparties	1'036	972
+ Risques de marché de minimis	522	384
- dont sur instruments de taux d'intérêts	0	0
- dont sur titres de participation	0	0
- dont sur devises et métaux précieux	522	384
- dont sur matières premières	0	0
+ Risques opérationnels indicateur de base	6'410	6'267
= Total fonds propres requis	108'618	102'591
= Actifs pondérés par le risque	1'357'725	1'282'388

Ratios de fonds propres (part des fonds propres par rapport aux actifs pondérés par le risque)

Exigences minimales requises	8.00 %	8.00 %
Exigences minimales requises selon circulaire Finma 11/2 (volant de sécurité)	11.20 %	11.20 %

		Ajusté du volant anticyclique 2%*		Ajusté du volant anticyclique 1%*
CET1 ratio	15.74 %	14.77 %	16.30 %	15.83 %
Tier 1 ratio	15.71 %	14.74 %	16.28 %	15.81 %
Tier 2 ratio	15.71 %	14.74 %	16.28 %	15.81 %
Tier 3 ratio	15.71 %	14.74 %	16.28 %	15.81 %
Taux de couverture des fonds propres requis	196 %	184 %	203 %	198 %

* sur bâtiments d'habitation

Ratio de levier selon circulaire Finma 15/3

Capitaux propres selon Tier 1	(en millions)	213'355	n.r.
Exposition globale		2'645'998	n.r.
Ratio de levier		8 %	n.r.

Bâle III

Outre les fonds propres minimaux requis au titre aux risques de crédit, risques de marché et risques opérationnels, l'ordonnance sur les fonds propres stipule que les banques doivent détenir un volant de fonds propres (pour la BCJ, la marge de 40% correspond à la catégorie 4 de la classification Finma, basée sur la taille des établissements concernés), ainsi que des fonds propres additionnels (volant anticyclique) afin d'être en mesure de faire face aux risques non pris en compte par les exigences minimales de fonds propres et de garantir le respect de ces normes également en cas d'événements défavorables. Le volant anticyclique renforce la capacité de résistance du secteur bancaire face aux risques d'une croissance excessive du crédit en obligeant les banques à détenir davantage de fonds propres. Le Conseil fédéral a activé le volant anticyclique à hauteur de 1% sur les bâtiments d'habitation dès le 30.09.2013. Il a relevé ce taux à 2% dès le 30.06.2014.

Dès 2000, le Conseil d'administration s'est fixé pour objectif de détenir en fonds propres effectifs le double des fonds propres exigibles. Ce taux est justifié par l'étroitesse du marché jurassien, la taille de la banque et un marché peu diversifié.

3.12. STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT ET DES FONDS ÉTRANGERS

	À VUE	DÉNONÇABLE	DURÉE D'ÉCHÉANCE RÉSIDUELLE					TOTAL
			jusqu'à 3 mois	de 3 à 12 mois	+ 1 an à 5 ans	dans plus de 5 ans	immobilisé	
ACTIF CIRCULANT								
Liquidités	101'527							101'527
Créances résultant de papiers monétaires								0
Créances sur les banques	23'631	18'531		10'000				52'162
Créances sur la clientèle	2'387	105'370	23'702	28'127	92'180	99'702		351'468
Créances hypothécaires	333	122'866	91'009	226'660	1'028'714	437'694		1'907'276
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	4'480							4'480
Immobilisations financières	1'120		3'003	8'540	57'903	28'146	420	99'132
Total de l'actif circulant								
Exercice de référence	133'478	246'767	117'714	273'327	1'178'797	565'542	420	2'516'045
Exercice précédent	82'810	260'469	131'698	277'421	1'085'089	478'757	0	2'316'244
FONDS ÉTRANGERS								
Engagements envers les banques	4'553		50'000	915	3'000			58'468
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		978'765	1'553					980'318
Autres engagements envers la clientèle	464'473		30'500	91'000	60'500	49'000		695'473
Obligations de caisse			803	3'053	8'049	9'483		21'388
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts			13'000	31'000	218'000	258'000		520'000
Total des fonds étrangers								
Exercice de référence	469'026	978'765	95'856	125'968	289'549	316'483	0	2'275'647
Exercice précédent	414'597	948'885	100'663	51'652	285'826	271'776	0	2'073'399

3.13. CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES SOCIÉTÉS LIÉES, AINSI QUE DES CRÉDITS AUX ORGANES

SOCIÉTÉS LIÉES

	Exercice de référence	Exercice précédent
Créances sur des sociétés liées	8'539	6'640
Engagements envers des sociétés liées	30'315	31'348

Les prestations fournies (taux d'intérêt, opérations sur titres, trafic des paiements, octroi de crédits, rémunération de dépôts) sont facturées aux mêmes tarifs que s'il s'agissait de parties tierces.

ORGANES DE LA BANQUE : CRÉDITS ET PRÊTS, RÉMUNÉRATION ET PARTICIPATIONS

Nom	Fonction	Rémunération		Charges sociales à charge de l'employeur	Nombre d'actions détenues	Prêts** en milliers
		fixe	variable*			
Conseil d'administration						
M. Sanglard	Président	130'000		27'078	3'000	1'655
M. Lang	Vice-président	40'000		5'277	250	
M. Bichsel ¹⁾	Membre	29'160			²⁾	
Mme Pamberg	Membre	17'333		1'083	100	
M. Humard	Membre	23'000		1'438	100	
M. Lachat	Membre	28'000		1'750	100	2'000
M. Schaad ¹⁾	Membre	25'920			³⁾	
Total		293'413		36'627	3'550	3'655
Direction						
M. Valley	Directeur général	237'516	84'000	73'500	250	398
M. Cramatte	Membre de Direction				200	
M. Jobé	Membre de Direction				500	
Mme Kohler	Membre de Direction				200	
M. Piquerez	Membre de Direction				240	
M. Ramseyer	Membre de Direction				200	1'128
Total		1'065'115	364'000	314'858	1'590	2'991

¹⁾ rémunération versée à leur employeur respectif

²⁾ représentant de la Banque Cantonale Vaudoise, actionnaire pour 145'110 actions

³⁾ représentant de la Banque Cantonale Neuchâteloise, actionnaire pour 276'600 actions

* A valoir sur l'exercice, mais versées en 2015

** Il s'agit de prêts garantis principalement par des cédulas hypothécaires

- Le Conseil d'administration, sur préavis de la Commission de politique RH et de rémunération, est compétent pour fixer annuellement les rétributions des membres du Conseil d'administration et de la Direction. Les administrateurs perçoivent des indemnités fixes. Aucune rémunération n'est versée par rapport à la performance. Les administrateurs de la Banque font partie intégrante du cercle des assurés du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura, pour le revenu obtenu dans le cadre des activités de la Banque et pour autant que les indemnités annuelles atteignent au moins le montant minimum fixé dans le Règlement. L'enveloppe des primes pour l'ensemble des collaborateurs est également fixée par le Conseil d'administration en fonction des résultats annuels. Sur le montant décidé, il attribue la part revenant à chaque membre de la Direction, en fonction des objectifs réalisés.
- Madame Gigon, membre du Conseil d'administration, a reçu une indemnité de CHF 9'667.– pour son activité allant de janvier à avril 2014 - date de sa démission.
- Les membres du Conseil d'administration n'ont pas droit à des conditions particulières. Les membres de la Direction ainsi que l'ensemble du personnel, y compris les retraités, bénéficient d'un taux de faveur de 1 % par rapport au taux de base sur les avances à taux variable accordées par la banque. En ce qui concerne les prêts fermes, le taux appliqué est de 1/2 % supérieur au taux du marché interbancaire.
- La BCJ n'a pas de crédits ou de prêts non conformes à la pratique du marché consentis aux proches des membres du Conseil d'administration et de la Direction.

3.14. PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DES ACTIFS ET DES PASSIFS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

ACTIFS	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Liquidités	98'361	3'166	53'677	691
Créances résultant de papiers monétaires			2	
Créances sur les banques	30'935	21'227	17'700	15'830
Créances sur la clientèle	350'931	537	333'885	467
Créances hypothécaires	1'905'751	1'525	1'794'965	1'590
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	2'072	2'408	2'224	2'251
Immobilisations financières	97'100	2'032	79'181	13'780
Autres postes de l'actif	58'951		44'542	
Total des actifs	2'544'101	30'895	2'326'176	34'609
PASSIFS				
Engagements envers les banques	57'587	880	5'528	12'048
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	932'213	48'105	900'535	50'358
Autres engagements envers la clientèle	683'718	11'755	648'563	12'986
Autres postes du passif	840'738		730'767	
Total des passifs	2'514'256	60'740	2'285'393	75'392

3.15. PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU GROUPE DE PAYS

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Europe occidentale	29'493	1.15	29'753	1.26
Autres	1'402	0.05	4'856	0.21
Suisse	2'544'101	98.80	2'326'176	98.53
Total des actifs	2'574'996	100.00	2'360'785	100.00

3.16. PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES

	CHF	EURO	USD	Métaux précieux	Autres
ACTIFS					
Liquidités	95'741	5'692	55		39
Créances sur les banques	29'594	8'193	4'202	1'943	8'230
Créances sur la clientèle	350'467	80	5	915	1
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	2'431	668	1'066	7	308
Immobilisations financières	99'132				
Autres rubriques de l'actif	1'966'214				13
Total des positions portées à l'actif	2'543'579	14'633	5'328	2'865	8'591
Prétention à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	8'006	49'347	23'815		215
Total des actifs	2'551'585	63'980	29'143	2'865	8'806
PASSIFS					
Engagements envers les banques	57'553			915	
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	977'683	2'635			
Autres engagements envers la clientèle	608'761	50'606	25'970	1'943	8'193
Autres rubriques du passif	840'737				
Total des positions portées au passif	2'484'734	53'241	25'970	2'858	8'193
Engagement de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	73'377	5'266	2'529		211
Total des passifs	2'558'111	58'507	28'499	2'858	8'404
Position nette par devises	-6'526	5'473	644	7	402

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

(en milliers de CHF)

	2014	2013
4.1. RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS		
Garanties irrévocables	41'948	41'199
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs	0	0
Total	41'948	41'199

4.2. RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR ENGAGEMENTS

Engagements résultant de paiements différés	0	0
---	---	---

4.3. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS À LA FIN DE L'EXERCICE

	INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
	Valeurs de remplacement positives	Montant du sous-jacent négatives	Montant du sous-jacent	Valeurs de remplacement positives	Montant du sous-jacent négatives	Montant du sous-jacent
Swaps sur taux d'intérêts				6'000	42'556	800'071
Contrats à terme sur devises	443	103	79'085			
Total avant impact des contrats de netting						
Exercice de référence	443	103	79'085	6'000	42'556	800'071
Exercice précédent	36	122	65'324	3'231	28'957	916'525
Total après impact des contrats de netting						
Exercice de référence		0			36'216	
Exercice précédent		19			25'831	

4.4. OPÉRATIONS FIDUCIAIRES PLACÉES AUPRÈS DE BANQUES TIERCES

Exercice de référence	0
Exercice précédent	0

5. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers de CHF)

	2014	2013
5.1. INDICATIONS D'UN PRODUIT ESSENTIEL DE REFINANCEMENT DANS LA RUBRIQUE PRODUIT DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTE	néant	néant
5.2. RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE		
Devises et métaux précieux	3'779	3'850
Titres	216	290
Total	3'995	4'140
5.3. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE CHARGES DE PERSONNEL		
Organes de la banque (indemnités, frais et contribution à l'institution de prévoyance)	387	387
Appointements	11'839	11'624
Charges sociales	1'266	1'217
Contribution à l'institution de prévoyance	1'855	2'006
Autres charges pour le personnel	343	324
Total	15'690	15'558
5.4. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de locaux	1'178	1'269
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier et des autres installations	3'138	3'252
Autres charges d'exploitation	4'202	3'941
Total	8'518	8'462
5.5. CHARGES ET PRODUITS EXTRAORDINAIRES		
Charges extraordinaires	6'700	6'606
<i>dont attribution aux réserves pour risques bancaires généraux</i>	<i>3'000</i>	<i>3'000</i>
<i>dont attribution aux réserves pour risques bancaires généraux - Migration informatique</i>	<i>3'700</i>	<i>3'522</i>
Produits extraordinaires	6'281	1'013
<i>dont dissolution de correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance devenus libres</i>	<i>96</i>	<i>365</i>
<i>dont dissolution de correctifs de valeurs et provisions pour Autres risques d'exploitation devenus libres</i>	<i>534</i>	<i>0</i>
<i>dont dissolution des Réserves pour risques bancaires généraux - « Migration informatique »</i>	<i>5'624</i>	<i>622</i>
5.6. RÉÉVALUATIONS AU SEIN DE L'ACTIF IMMOBILISÉ AU PLUS À CONCURRENCE DE LA VALEUR D'ACQUISITION (art. 665 et 665a CO)		

La Banque n'a pas procédé à des réévaluations au sein de l'actif immobilisé.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



L'équipe des Young Stars, Delémont



Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
Banque Cantonale du Jura SA
Porrentruy

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Banque Cantonale du Jura SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 43 à 61 et 63 à 68) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes des banques et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision sur les comptes annuels

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes des banques et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Philippe Bochud
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Jean-Blaise Conne
Expert-réviseur

Lausanne, le 9 mars 2015

PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Les Funambules, Delémont

Les propositions suivantes concernant l'utilisation du bénéfice seront soumises à l'Assemblée générale des actionnaires convoquée le 30 avril 2015 :

Bénéfice de l'exercice 2014	CHF	9'003'010
Bénéfice reporté	CHF	324'280
Bénéfice disponible	CHF	9'327'290
<hr/>		
Attribution à la réserve légale générale	CHF	3'500'000
Dividende de CHF 1.80 par action de nominal CHF 14.-	CHF	5'400'000
Report à nouveau	CHF	427'290

Porrentruy, le 9 mars 2015

Au nom du Conseil d'administration



Le Président
Paul-André Sanglard

ADRESSES



Premier prix du concours du Photoclub Courroux, M. Nicolas Fleury

SIÈGE :**2900 PORRENTUUY**

Rue de la Chaumont 10
 Tél. 032 465 13 01
 Fax 032 465 14 95
 E-mail: bcj@bcj.ch
 Internet: www.bcj.ch



La carte Avantages Jeunes

SUCCURSALES :**2900 PORRENTUUY**

Rue des Malvoisins 23
 Tél. 032 465 13 01
 Fax 032 465 14 95
 Bancomat accès 24h

Zone 24h « Coop »
 Sur les Ponts 3
 Bancomat

Zone 24h « Gare »
 Place de la Gare 51
 Bancomat et Changeomat

Zone 24h « L'Esplanade »
 Fbg St-Germain
 Bancomat

2800 DELÉMONT

Place de la Poste 2
 Tél. 032 421 15 01
 Fax 032 465 14 95
 Zone 24h
 Bancomat retraits et versements

2350 SAIGNELÉGIER

Place du 23 Juin 1
 Tél. 032 952 16 01
 Fax 032 465 14 95
 Bancomat accès 24h

AGENCES :**2942 ALLE**

Guillaume Robert-Nicoud
 Rue de l'Eglise 3
 Tél. 032 465 14 70
 Fax 032 465 14 95
 Bancomat accès 24h

2950 COURGENAY

Samuel Racheter
 Route de Courtemblin 3
 Tél. 032 465 14 74
 Fax 032 465 14 95
 Bancomat accès 24h

2800 DELÉMONT

André Zürcher
 Place de la Liberté 2
 Tél. 032 421 15 76
 Fax 032 465 14 95
 Bancomat accès 24h

2854 BASSECOURT

Lydia Georgy
 Rue des Grands-Prés 2
 Tél. 032 421 15 70
 Fax 032 465 14 95
 Bancomat accès 24h

2830 COURRENDLIN

Nadia Schaller
 Route de Vicques 1
 Tél. 032 421 15 72
 Fax 032 465 14 95
 Bancomat accès 24h

2340 LE NOIRMONT

Charlie Jaberg
 Rue du Doubs 1
 Tél. 032 952 16 70
 Fax 032 465 14 95
 Bancomat accès 24h

2926 BONCOURT

Pauline Rérat
 Route de France 3
 Tél. 032 465 14 72
 Fax 032 465 14 95
 Bancomat accès 24h

2822 COURROUX

Eric Chappuis
 Rue du 23 Juin 42
 Tél. 032 421 15 74
 Fax 032 465 14 95
 Bancomat accès 24h

2882 ST-URSANNE

Rue du 23 Juin 28
 Zone 24h
 Bancomat

IMPRESSUM

Photographies :

- Agence Photo Presse Bist SA: reportage sur le sponsoring
- Géraud Siegenthaler: pages 25, 26, 27, 31 et 32
- Jacques Bélat: pages 38 et 39
- Nicolas Fleury: page 75

Réalisation graphique : Ivan Brahier - www.ruedunord.ch

Impression : Imprimerie Pressor, Delémont

Le Rapport de gestion, tiré à 5400 exemplaires, est imprimé sur Cocoon Silk, papier 100 % recyclé et certifié Ecolabel Européen.

L'utilisation de ce papier a permis d'économiser, par rapport à un papier non recyclé :

- 1'959 kg de matières envoyées en décharge
- 263 kg de CO₂ équivalent à 2'631 km parcourus en voiture européenne moyenne
- 70'663 litres d'eau
- 4'331 kWh d'énergie
- 3'183 kg de bois





Ma banque



Banque Cantonale
du Jura